



PARC
OLYMPIQUE

RAPPORT ANNUEL 2013



RAPPORT ANNUEL 2013



TABLE DES MATIÈRES

LE PARC OLYMPIQUE	5
LA REVUE OPÉRATIONNELLE DE L'ANNÉE 2013	11
L'Esplanade Financière Sun Life	14
Le Stade	17
Le Centre sportif	20
La Tour	22
Les stationnements	24
LE CAPITAL HUMAIN	25
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	27
LA GOUVERNANCE	31
LES EXIGENCES LÉGALES	40
LES ÉTATS FINANCIERS	42
ANNEXE 1 : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants	60
ANNEXE 2 : Normes d'éthique des employés	67
ANNEXE 3 : Suivi du plan d'action de développement durable	70
POUR NOUS JOINDRE	80

LA
TOUR



LE
STADE



LE
CENTRE
SPORTIF



L'ESPLANADE
Financière Sun Life



LE PARC OLYMPIQUE

Création architecturale audacieuse, le Parc olympique a été construit pour la présentation des Jeux olympiques d'été de 1976. Depuis son inauguration, il a accueilli plus de cent millions de visiteurs, que ce soit pour admirer la ville de Montréal au sommet de la plus haute tour inclinée au monde, pour assister à un événement présenté au Stade, pour s'entraîner au Centre sportif, qui est aussi l'hôte de compétitions d'envergure nationale et internationale, ou encore pour participer à une activité extérieure sur l'Esplanade Financière Sun Life.

Son quadrilatère, en considérant ses installations et sa centaine de partenaires sur le site, est fréquenté par quatre millions de visiteurs chaque année. Générateur de plus de 2 500 emplois et symbole international de Montréal, le Parc olympique se positionne comme étant un important moteur de développement économique et touristique.

Ouvert sur le monde et en harmonie avec sa communauté environnante qu'est l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le Parc olympique aspire à devenir un parc urbain moderne, un site récréotouristique unique où se côtoient création, découvertes, divertissement et activité physique.

MISSION

Exploiter tout le potentiel du Parc olympique, en complémentarité avec ses partenaires et la communauté environnante, en assurant la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural.

VISION

Faire du Parc olympique une référence mondiale en termes de parc urbain moderne, un carrefour unique où se côtoient création, découvertes, divertissement et activité physique, notamment en vue du 40^e anniversaire des Jeux olympiques en 2016, et du 375^e anniversaire de Montréal en 2017.

VALEURS

Professionalisme
Respect
Innovation
Collaboration
Excellence

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Dominique Vien
Ministre du Tourisme

Mai 2014

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel du Parc olympique pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2012 et se terminant le 31 octobre 2013.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Vien'.

La ministre du Tourisme

LETTRE À LA MINISTRE DU TOURISME



Maya Raic
Présidente du conseil d'administration

Mai 2014

Madame Dominique Vien
Ministre du Tourisme

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration du Parc olympique, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'exercice financier qui a débuté le 1^{er} novembre 2012 et qui s'est terminé le 31 octobre 2013.

Vous y trouverez les activités et les réalisations de l'organisation au cours de cette période, ainsi que les états financiers dûment audités.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Maya Raic
Présidente du conseil d'administration

La deuxième année de relance du Parc olympique fut indéniablement une année remplie d'accomplissements, de réussites et de dépassements. Je n'ai qu'à évoquer la mise en œuvre de la toute première programmation hivernale sur l'Esplanade Financière Sun Life, ou encore, l'achalandage record que l'Esplanade a connu à l'été 2013 pour constater que ce projet porteur est définitivement une réussite. Et que dire de l'illumination de la Tour, grâce à un éclairage extérieur dynamique arboré pour la toute première fois en 36 ans d'existence ! Une réussite qui permet à tout Montréal de contempler la splendeur de ce symbole de Montréal.

L'ouverture du café Station In Vivo a, quant à elle, concrétisé les liens fructueux tissés avec la communauté environnante de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, tant dans la mise en œuvre du projet que dans ses opérations quotidiennes. Ce fut également le cas lors de la réouverture du Sifflet, lieu mythique de skateboard à Montréal, qui est un exemple probant de concertation entre parties prenantes.

2013 fut aussi une année clé pour l'avancement du plan quinquennal d'immobilisations avec plusieurs mises en chantier sur le site. Mentionnons également le projet de réfection de l'ensemble du Centre sportif qui pourra par la suite, offrir à ses membres des installations améliorées, de qualité et dignes du plus grand centre aquatique au Québec, et ce pour de nombreuses années à venir. Notons également le début de la construction de l'Institut national du Sport du Québec au Centre sportif, qui, à terme, fera de celui-ci l'un des quatre grands centres d'excellence pour le sport de haut niveau au Canada. Nul doute que ces deux projets contribueront grandement au rayonnement national et international des installations olympiques.

Tout au long de l'année, les vingt-deux recommandations du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, déposées dans le cadre de son rapport final en décembre 2012, ont teinté le travail du conseil d'administration. Depuis le dépôt de celles-ci, le conseil d'administration s'est penché sur ces recommandations et les a étudiées longuement. De concert avec le gouvernement, le Parc olympique s'affaire maintenant à établir les priorités, de façon à identifier celles qui peuvent contribuer à la relance du Parc olympique et à son développement, dans une vision à plus court terme.

Je tiens à saluer la précieuse contribution d'un membre du conseil d'administration, M. Henri-Paul Martel, qui nous a malheureusement quittés en novembre 2013. Depuis le premier jour, M. Martel a fait preuve d'engagement pour la relance du Parc olympique et y a mis à contribution son expertise remarquable en matière de gestion de grands projets. Je désire également remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leur soutien.

Au nombre des contributions pour le Parc olympique et son avenir, je me dois de souligner celle de M. David Heurtel, qui, dès son arrivée en juillet 2011 à titre de président-directeur général, a insufflé un renouveau sans précédent dans l'organisation, tant à l'interne qu'à l'externe. Il laisse derrière lui une vision de relance ambitieuse et une équipe motivée qui désire plus que tout la réaliser.

Par ailleurs, je tiens à accueillir M. Michel Labrecque à titre de président-directeur général, qui est entré en fonction le 24 février 2014. Son expérience et ses compétences acquises au sein d'institutions majeures de Montréal sauront, j'en suis certaine, contribuer à la continuité de la relance du Parc olympique. Il convient aussi de souligner le passage de M. Paul Saint-Jacques au sein de l'organisation, qui a assuré l'intérim de la présidence et direction générale pendant près de trois mois.

Je conclus en mentionnant à quel point le conseil d'administration et moi-même apprécions la contribution essentielle des membres de l'équipe du Parc olympique, qui placent quotidiennement les jalons de la relance. Je les remercie toutes et tous de leur contribution inestimable et de leur enthousiasme constant dans cette aventure.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Raic', followed by a horizontal line.

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Michel Labrecque
Président-directeur général

Ce rapport annuel d'activités au Parc olympique couvre la période de douze mois s'étalant du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013. Les activités, les réalisations et les succès qui y sont décrits sont le résultat de mon prédécesseur, David Heurtel, appuyé dans ses efforts et dans la continuité par le conseil d'administration de l'organisme, l'équipe de direction ainsi que tous les employés du Parc olympique.

Il faut souligner, à cet égard, que ces quelque 175 femmes et hommes sont représentatifs de ce que l'on rencontre de mieux dans plusieurs organismes publics : des gens qualifiés, passionnés par leur travail et qui ont fait siennes les grandes orientations du plan stratégique du Parc. En même temps, ils sont les témoins privilégiés d'une époque. Celle d'employés qui prennent une retraite méritée après plusieurs dizaines d'années de travail consacré au maintien en bon état de nos installations et au service des millions de personnes qui sont venues visiter les installations. Ils nous quittent avec une expérience précieuse, relevés par de jeunes diplômés nés bien après les Jeux de 1976, et qui ont maintenant la tâche de continuer de raviver la flamme.

Déficit d'entretien

Le gouvernement du Québec a sagement décidé de réinvestir dans le maintien des actifs du Parc olympique. À ce titre, je me dois de remercier tout particulièrement le ministère des Finances et de l'Économie de même que celui du Tourisme à qui incombe la responsabilité ultime de nos installations, et qui ont appuyé de façon indéfectible ces réinvestissements.

Nous le savons toutes et tous : nos grandes infrastructures publiques ont un besoin pressant d'entretien, de réparation et de mises aux normes. Le Stade, la Tour, l'Esplanade, le Centre sportif, les stationnements, nos systèmes électriques, de chauffage et de ventilation, tout autant. Les travaux que nous avons entrepris s'inscrivent dans le cadre de notre plan quinquennal d'immobilisations qui, pour la période 2010-2014, totalise 95 M\$.

Le Centre sportif, tout particulièrement, bénéficie d'une cure de jouvence pour un montant total de 53,5 M\$. Les travaux se déroulent rondement, et ce, à l'intérieur des budgets alloués, de l'envergure du projet et des échéanciers. La création de l'Institut national du sport du Québec et la réouverture du Centre permettront à celui-ci d'accueillir quatre nouvelles équipes olympiques en résidence (pour un total de huit) tout en offrant à la population des installations de très haute qualité.

Ces travaux nécessaires ne sont pas sans causer quelques inconvénients. Nous essayons d'en minimiser le plus possible les impacts et nous remercions nos partenaires et notre fidèle clientèle de leur patience.

La toiture

Le Stade est un actif de plusieurs milliards de dollars. Unique en son genre, il est le fruit de l'architecture audacieuse de Roger Taillibert et du génie de la main-d'œuvre québécoise. Il est le seul amphithéâtre de cette dimension au Québec aussi bien desservi par les transports collectifs, avec deux stations de métro et bientôt un Service Rapide

par Bus (SRB) dans l'axe de l'avenue Pie-IX, que par des milliers de places de stationnement. Rien n'égale sa localisation.

Mais dans l'état actuel des choses, et ce depuis plus de 15 ans, il est extrêmement difficile d'en exploiter le plein potentiel douze mois par année, et surtout de développer de nouveaux marchés événementiels qu'ils soient culturels, sportifs, artistiques ou commerciaux. Toute l'équipe du Parc olympique et son conseil d'administration sont bien conscients de la sensibilité du dossier de remplacement de la toiture, de ses enjeux tant financiers que techniques. C'est pourquoi nos équipes ont travaillé très fort, en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures, pour présenter un dossier initial d'affaires étoffé au gouvernement du Québec afin que celui-ci puisse prendre une décision éclairée dans le meilleur intérêt de la collectivité.

Relance et partenariats

Pour illustrer le potentiel d'attractivité du Parc olympique dans le contexte plus large du pôle Maisonneuve, le conseil d'administration a décidé d'investir dans un plan de relance. Depuis deux ans, des dizaines d'événements ont eu lieu sur l'Esplanade Financière Sun Life. Plus d'un quart de million de personnes ont assisté ou participé au cours de cette période à des activités en tout genre. Le succès de cette relance a d'ailleurs été reconnu par le milieu touristique québécois.

De nombreux partenariats copromotionnels ont également été établis avec la Ville de Montréal, l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la STM, le Stade Saputo et l'Impact de Montréal, le cinéma StarCité, l'Espace pour la vie, le Musée du Château Dufresne, Tourisme Montréal, Lavitrine.com, la Société des attractions touristiques (SATQ), et j'en passe. Ils illustrent la volonté clairement établie de tous les acteurs de travailler ensemble à promouvoir les activités sportives, muséales et de nature en milieu urbain qui ont lieu dans cet immense quadrilatère.

Ces initiatives portent fruits et témoignent de l'attractivité de cet ensemble, tant pour les résidents du quartier limitrophe que pour les Montréalais, les métropolitains et les touristes d'ici et d'ailleurs. Le défi sera d'accroître cette synergie entre tous les partenaires et surtout, de pérenniser les budgets pour maintenir une programmation attractive.

En terminant, vous me permettrez de faire un lien avec le message de la présidente du conseil d'administration, Mme Maya Raic. Elle fait mention, fort à propos d'ailleurs, de la qualité du travail réalisé par le Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique. Des 22 recommandations contenues dans ce rapport, certaines peuvent être mises en place et démarrées relativement rapidement. Je pense, entre autres, à l'étude patrimoniale sur le Parc olympique, son voisinage et son histoire, au Plan directeur sur un horizon de 20 à 30 ans qui doit être élaboré, et à la création de lieux de mémoire pour souligner l'héritage sportif du Parc. Je vais m'y employer avec énergie au cours des prochains mois.

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité concerne la fiabilité de l'information et des données qui y figurent ainsi que celles des contrôles afférents.

Le conseil d'administration a la responsabilité de surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière de reddition de comptes.

Dans l'exercice de cette responsabilité, il est assisté par le comité de vérification. Ce dernier rencontre la direction, examine le rapport et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel, ainsi que les contrôles afférents à ces données, sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 octobre 2013.



Michel Labrecque
Président-directeur général
Montréal, Mai 2014

RAPPORT D'EXAMEN DE LA VÉRIFICATION INTERNE

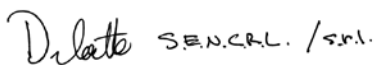
Nous avons procédé à l'examen de l'information présentée dans le rapport annuel 2013 du Parc olympique. La responsabilité de la fiabilité de cette information incombe à la direction du Parc olympique.

Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence de l'information et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'auditeur.

Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues de l'Institut des comptables agréés du Canada. Les travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à réviser des calculs et à discuter de l'information fournie.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information présentée dans le rapport annuel 2013 du Parc olympique n'est pas plausible et cohérente dans tous ses aspects significatifs.

Les responsables de la vérification interne,



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Comptables professionnels agréés
Montréal, Québec
Mai 2014

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Michel Labrecque
Président-directeur général

Marieke Tremblay, ARP
Vice-présidente exécutive,
Affaires publiques, opérations,
marketing et développement
des affaires

Philip Tousignant, CPA, CA
Chef de la direction financière

Me Denis Privé
Secrétaire général et vice-président,
Affaires juridiques et corporatives

Brian Dickson
Directeur, Capital humain

Maurice Landry, ing., PMP
Vice-président, Construction
et entretien

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112211

LA REVUE OPÉRATIONNELLE DE L'ANNÉE 2013

La deuxième année de relance du Parc olympique s'est inscrite dans la continuité en combinant l'accomplissement de projets touchant directement les visiteurs et clients du Parc, tels que la revitalisation de l'Observatoire au sommet de la Tour ou encore la création de kiosques d'information, et la mise en place d'outils de gestion plus efficaces et performants, dont l'implantation d'un système de gestion intégré. Voici un aperçu des projets structurants qui ont animé le Parc olympique et ses attraits au cours de l'année.

PLAN STRATÉGIQUE

En conformité avec la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., c. G-102) qui crée l'obligation légale de soumettre un plan stratégique au gouvernement, le Parc olympique a élaboré en 2012 son Plan stratégique 2012-2017, en tenant compte de la nouvelle vision et du plan de relance déjà bien entamé par le Parc et ses partenaires. Après avoir reçu l'aval du conseil d'administration en 2012 et du ministère du Conseil exécutif, du ministère des Finances et du Conseil du trésor en 2013, le Parc olympique s'est doté, pour la première fois de son histoire, d'un plan approuvé par le Conseil des ministres du Québec.

COMITÉ-CONSEIL SUR L'AVENIR DU PARC OLYMPIQUE

Afin d'amorcer une réflexion ouverte et globale sur l'avenir des installations olympiques, leur utilisation et développement futur, et développer un plan qui se réalise complètement sur une période de 10, 15 ou même 20 ans, le conseil d'administration a annoncé, en mai 2011, la création d'un Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, présidé par Mme Lise Bissonnette. Ce comité a tenu des consultations publiques sur l'avenir du Parc olympique au cours de l'automne 2011 et a rendu public, en janvier 2012, la synthèse des consultations qui visaient à cerner le mieux possible les attentes des Montréalais et des Québécois à l'égard des espaces et installations compris dans le quadrilatère du Parc olympique.

Au terme de ses réflexions et de ses travaux, le Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique a diffusé en décembre 2012 son rapport final intitulé *Pour le Parc olympique. L'achèvement. L'avenir*. Le Parc olympique a reçu avec enthousiasme les 22 recommandations contenues dans ce rapport final et, depuis, le conseil d'administration s'est penché sur ces recommandations. De concert avec les instances gouvernementales, le Parc olympique s'affaire maintenant à identifier les recommandations prioritaires qui peuvent contribuer à la relance du Parc olympique et à son développement dans une vision à court terme.

ÉTUDE SUR LA CONTRIBUTION DU PARC OLYMPIQUE AU DYNAMISME DE MONTRÉAL

À la suite d'une première étude réalisée par SECOR en 2011 confirmant les retombées économiques majeures du Parc olympique pour le Québec, et d'un rapport de la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM attestant que le Stade olympique et la Tour de Montréal sont le symbole et l'icône représentant le mieux Montréal à l'international, le Parc olympique a analysé son impact économique sur son environnement plus rapproché, soit Montréal.

Au terme de son étude sur la contribution du Parc olympique au dynamisme de Montréal, KPMG-SECOR a pu déterminer que la création de richesse annuelle supplémentaire sur le territoire découlant des dépenses d'exploitation du Parc olympique, des promoteurs, des concessions et des exposants ainsi que des touristes étrangers, s'élève à 43,3 millions de dollars. Cette étude a également permis d'établir que les activités du Parc olympique ont permis de soutenir 727 emplois à Montréal, en 2012.

PLAN D'IMMOBILISATIONS QUINQUENNAL

Dans le cadre du Plan d'immobilisations quinquennal 2010-2014 de 95 millions de dollars approuvé par le gouvernement du Québec en 2010, le Parc olympique a décidé d'entamer en priorité la réfection du Centre sportif, le maintien des divers systèmes mécaniques, l'entretien des dalles de béton extérieures et le maintien des stationnements. Conséquemment, en 2013, la planification ainsi que la réalisation de différents travaux de maintien d'actifs se sont poursuivies. Notons principalement le démarrage du projet de réfection des dalles extérieures de béton entourant le Centre sportif; la réfection des bassins du Centre sportif; le remplacement de la toiture de la Tour et l'entretien de divers éléments structuraux.

Rappelons que ce plan quinquennal a été élaboré afin de maintenir et d'entretenir les actifs immobiliers des installations olympiques pour en assurer la pérennité et préserver leur valeur architecturale reconnue internationalement.

PLAN D'ACTION DES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES

À la suite d'un audit de l'ensemble de ses systèmes informatiques, le Parc olympique a mis sur pied, en 2012, un plan d'action visant à moderniser et optimiser les outils technologiques, de manière à soutenir adéquatement ses opérations courantes ainsi que son plan de relance. Depuis, plusieurs améliorations ont été apportées, notamment à l'infrastructure serveur ainsi qu'au système téléphonique. Le déploiement de ce plan se poursuivra jusqu'en 2015.

IMPLANTATION D'UN SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉ

En 2013, l'équipe du Parc olympique a finalisé l'implantation d'un système de gestion intégré (SGI). L'implantation de ce système s'est concrétisée par le transfert complet, le 31 octobre 2013, des opérations de l'ancien outil de gestion au nouveau système de gestion intégré. Ce système permet de moderniser les processus d'affaires afférents à une saine gestion des ressources matérielles et financières du Parc olympique; de doter l'organisation de processus améliorés et de soutien à la préparation et au suivi budgétaire; et, finalement, de doter les chargés de projet en entretien, construction et événements d'outils contemporains de gestion des revenus et des coûts de projets.

GESTION DES RISQUES

Depuis l'adoption d'un plan de gestion des risques en 2012, divers travaux ont été effectués, dont la mise à jour des risques et opportunités critiques incluant les plans d'action mis en place pour les gérer; l'intégration des risques critiques au processus de gestion de projet et au plan de vérification interne; et la préparation d'un tableau de bord de suivi. Le plan de gestion des risques sera mis à jour régulièrement et sera présenté au conseil d'administration minimalement une fois par année.



© 2013 Vincent Audy

STATION IN VIVO

En avril 2013, le Parc olympique a fièrement inauguré le café Station In Vivo, nouveau café-terrasse en économie sociale aménagé dans l'ancienne boutique des Expos du Stade olympique. Depuis, ce café, géré par la coopérative de travailleurs In Vivo, agrmente le séjour des visiteurs du Parc olympique qui bénéficient d'une offre de restauration de grande qualité, à prix modique, en plein cœur du Parc. La communauté environnante, tout comme les visiteurs, peut maintenant y prendre une pause ou y déguster un bon repas santé.

RÉOUVERTURE DU SIFFLET

Le 18 août dernier, de concert avec l'Impact de Montréal et la communauté des *skateboarders* de Montréal, le Parc olympique a officiellement rouvert au public un actif majeur du Parc: le Sifflet. En effet, ce petit tunnel de béton en forme de sifflet, situé entre le Centre Pierre-Charbonneau et le Stade Saputo, avait dû être déplacé d'une vingtaine de mètres à la suite de l'agrandissement du stade de soccer en 2012. Grâce aux efforts de tous les intervenants, il est désormais ouvert et accessible gratuitement, en tout temps. À l'origine un passage reliant le Centre Pierre-Charbonneau à la piste de 400 mètres lors des Jeux olympiques de 1976, le Sifflet, aussi connu sous le nom de « Big O », est devenu, au fil des ans, l'une des structures urbaines dites « naturelles » les plus prestigieuses au monde, aux yeux des connaisseurs.



ASSOCIATION AVEC LA CHAIRE UNESCO EN PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

À l'automne 2013, le Parc olympique s'est associé avec l'École d'architecture de paysage et la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal afin de permettre aux étudiants de 4^e année d'élaborer des visions d'aménagement des espaces publics extérieurs du Parc. Cette initiative, chaudement accueillie, permettra à l'organisation d'alimenter ses réflexions à long terme quant à l'aménagement de ces espaces publics dans le cadre de la relance.

NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

Malgré sa forte notoriété et le succès du projet de relance entamé, force était de constater que le Parc olympique demeurait sans identité précise et marque véritable. Ainsi, afin de refléter la période de changement et de renouveau que vit le site, le Parc olympique a entamé un processus pour renouveler son positionnement et se doter d'une image de marque forte, animée et rajeunie. Au terme de cet exercice se sont dégagés : un énoncé de positionnement, une nouvelle structure identitaire, une identité visuelle et une campagne d'images parfaitement intégrées.



Puisant ses références au cœur de l'univers du sport, le nouveau logo s'inspire à la fois des couloirs d'athlétisme, des anneaux olympiques et de la rondeur du Stade olympique, symbole de la métropole. Les cercles composant le logo et le choix des quatre couleurs dans la plateforme symbolisent les installations du Parc olympique : le Stade, la Tour, l'Esplanade et le Centre sportif. Cette nouvelle image de marque rappelle ainsi la vocation première du Parc et fait revivre la fibre olympique à l'origine des lieux.

De son côté, la campagne d'images utilisant tous les éléments de la nouvelle plateforme vise à promouvoir la relance du Parc olympique en s'assurant de bien communiquer les quatre lieux principaux et la ferveur olympique d'antan.

Grâce à ce changement identitaire, le Parc olympique poursuit sa relance et sa reconquête du cœur des Montréalais et des Québécois, à titre mérité de symbole international de Montréal.



APPLICATION MOBILE

Au printemps 2013, le Parc olympique a lancé sa toute première application mobile. Véritable mine d'informations pour les touristes et visiteurs, cette application est disponible gratuitement pour les plateformes Apple et Android. Elle permet de consulter le calendrier des événements, les horaires et les tarifs de chaque attrait situé dans le quadrilatère du Parc olympique, et de se « géolocaliser » sur le site. Finalement, grâce à l'onglet multimédia, il est facile pour les utilisateurs de partager leurs coups de cœur sur Facebook ou Twitter, et de publier leurs meilleures photos prises pendant leur visite.



L'ESPLANADE FINANCIÈRE SUN LIFE

Forte du succès de sa première programmation estivale à l'été 2012, l'Esplanade Financière Sun Life a entrepris l'année 2013 avec aplomb et audace en mettant sur pied, pour la première fois de son histoire, une programmation hivernale alliant activités diverses et installations permanentes. Avec près de 10 000 visiteurs sur le site, cette activation hivernale a confirmé que la population environnante avait soif de nouveaux attraits dans le quartier, et qu'il était possible et souhaitable de faire vivre cet espace de 300 000 pieds carrés sur une base annuelle, été comme hiver.

La deuxième programmation estivale, de mai à octobre, fut tout autant couronnée de succès, attirant près de 200 000 visiteurs et touristes, soit le double de sa première édition.

Depuis deux ans maintenant, le vif succès que connaît l'Esplanade Financière Sun Life témoigne du fait que dans l'esprit des résidents des arrondissements Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Rosemont-La Petite-Patrie, des Montréalais, des Québécois et des touristes, le Parc olympique est redevenu une destination de choix pour se divertir. Cet achalandage inespéré et extraordinaire vient définitivement consolider la revitalisation de l'Esplanade comme un jalon essentiel de la relance du Parc olympique.



FAITS SAILLANTS

Le 18 novembre 2012, l'Esplanade était complètement « football » lors de la tenue de la toute première **fête d'avant-match** précédant la finale de la division Est de la Ligue canadienne de Football, mettant en vedette nos Alouettes de Montréal.

Pour la première fois, l'Esplanade a accueilli une excitante **programmation hivernale**, sur le thème « *Sur l'Esplanade Financière Sun Life, l'hiver est un terrain de jeux!* ». Elle présentait une panoplie d'activités familiales, gratuites et accessibles, permettant à tous de profiter des joies de l'hiver.

À l'hiver 2012-2013, l'Esplanade a accueilli un véritable **village d'hiver** qui mettait en scène une patinoire et une glissade, toutes deux réfrigérées. Le village était facilement identifiable depuis la rue grâce à un immense sapin d'hiver de plus de 15 mètres de hauteur qui donnait un effet « Rockefeller Center » au village.

À l'été 2012, la cuisine de rue s'est installée sur l'Esplanade Financière Sun Life; et les Premiers Vendredis ont connu un tel succès, que les restaurateurs ont tenu à être de retour, en hiver, avec leurs succulents mets dans le cadre des **Premiers Samedis**! Tous les premiers samedis après-midi du mois, ce fut un rendez-vous sur l'Esplanade pour déguster les plats préparés et servis dans un conteneur chauffé.

Pour la toute première fois, l'Esplanade Financière Sun Life a célébré en grand l'arrivée de l'année 2013, à minuit pile, dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier. Pendant cinq minutes, des feux d'artifice ont offert un spectacle inoubliable aux Montréalais et constitué une prise de vue unique de la Tour.

Version hivernale du festival à succès Jackalope, **Barbegazi** est arrivé sur l'Esplanade Financière Sun Life pour rassasier les visiteurs assoiffés de sensations fortes! Démonstrations de sauts en motoneige, compétitions de planche à neige, *freiski*, planches à cru (*snowskate*) et défi de bûcherons ont peuplé le site pendant deux jours et la foule était au rendez-vous!



De mai à octobre, les **Premiers Vendredis** ont été LE plus grand rassemblement de camions de cuisine de rue au Québec! Dans un environnement unique, l'événement phare de l'Association des restaurateurs de rue du Québec a marié à merveille cuisine de rue, vins d'importation privée et arts de la rue. Le tout sous les yeux d'une foule d'en moyenne 8 000 participants, et ce, à chaque occasion.

La 2^e édition de la **Foire de l'environnement et de l'écologie** a choisi l'Esplanade pour rassembler plus de 230

exposants présentant une trentaine de conférences sur l'environnement, le développement durable, la construction écologique, l'alimentation biologique et les produits de santé.

C'est par une soirée d'été plus que parfaite que 17 000 cyclistes ont pris part à la 15^e édition d'**Un Tour la Nuit**, le 31 mai dernier. Qualifié d'expérience unique, le tour s'est terminé dans une ambiance de kermesse à l'Esplanade Financière Sun Life, où une grande roue brillait de tous ses feux.

Véritable classique montréalais, le **Tour de l'île de Montréal** a convergé pour la première fois de son histoire vers l'Esplanade Financière Sun Life. Cette grande fête a rassemblé 28 000 cyclistes sur l'Esplanade pour célébrer la pratique du vélo.

Le Parc olympique a allumé sa vasque, le 17 juillet 2013, afin de commémorer le **37^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal**. Pour l'occasion, également, la niche de la Tour du Parc olympique a revêtu des couleurs orangées et ambrées rappelant la flamme olympique.

Pour une deuxième année consécutive, Tennis Canada, Tennis Québec et Tennis Montréal se sont ralliés pour organiser un tournoi de mini-tennis ainsi qu'une **Mini Coupe Rogers**, pour les enfants de 5 à 13 ans, le weekend précédant la Coupe Rogers. Une fois de plus, des athlètes reconnus, dont Aleksandra Wozniak et le 10^e meilleur joueur au monde, Stanislas Wawrinka, ont échangé des balles avec les jeunes, leur assurant ainsi des souvenirs inoubliables!

L'événement marquant de l'été fut sans contredit le **concert extérieur gratuit de l'Orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Kent Nagano**. Des dizaines de milliers de mélomanes ont afflué pour se laisser bercer par un programme inédit, concocté spécialement pour l'occasion. Le seul concert gratuit et extérieur de l'OSM, dirigé par Maestro Nagano, a su rassembler une foule de plus de 30 000 personnes!

Lieu culte du milieu du *skateboard* montréalais, le **Sifflet** a rouvert dans son nouvel emplacement au mois d'août 2013. Ce moment historique fut souligné par une grande fête alliant planchistes professionnels, DJ montréalais et performances de groupes musicaux. Présenté par Vans, cet événement a permis à ce sanctuaire mythique du *skateboard* de revivre et de reprendre sa place dans le cœur des planchistes de la ville.

» La toute première programmation estivale de l'Esplanade Financière Sun Life, présentée à l'été 2012, a été sélectionnée finaliste du concours des **Grands Prix du Tourisme québécois 2013**, dans la catégorie « Attractions touristiques, 25 000 à 100 000 visiteurs ».

» La toute première programmation hivernale de l'Esplanade Financière Sun Life, présentée à l'hiver 2012-2013, a quant à elle été lauréate d'un prix **Prix Coup d'Éclat! 2013** de la Société des Attractions touristiques du Québec (SATQ) et Festivals et Événements Québec, dans la catégorie « Nouveau produit ou activité originale – Attraction ».



L'événement urbain de l'été, le **Dîner en Blanc de Montréal**, a jeté son dévolu sur l'Esplanade Financière Sun Life pour sa 5^e édition tenue le 15 août. Le temps d'une soirée, les 5 200 convives, tous vêtus de blanc, se sont réapproprié une part de leur patrimoine, le mettant en valeur par leur seule présence. Un véritable moment féérique! Tenu dans près de 40 villes à travers le monde, cet événement a permis au Parc olympique de rayonner internationalement, entrant ainsi dans la liste sélecte des espaces urbains de renom ayant accueilli le Dîner en Blanc.

Le 7 septembre, l'Esplanade Financière Sun Life a accueilli la **5^e Classique Automnale Punk Rock**. Créée en 1994, la Classique automnale était de retour à Montréal pour une cinquième édition longuement attendue après 14 ans d'absence! Une dizaine de groupes, dont *Face to Face* et *Pennywise*, se sont succédé sur deux scènes différentes durant toute la journée pour célébrer le début de l'automne.

La 11^e édition du festival **Quartiers Danses** a élu domicile sur l'Esplanade, l'instant de deux weekends, pour présenter des spectacles de danse contemporaine. Ces prestations ont été l'occasion idéale, pour tous

les visiteurs, de se familiariser avec cette forme de danse qui faisait son entrée pour la première fois dans la programmation de l'Esplanade, depuis sa revitalisation.

Le dimanche 29 septembre, dans le cadre de la **17^e édition des Journées de la culture**, le Parc olympique a convié la

population à venir revivre ou découvrir les beaux moments culturels de la saison estivale. Au programme de cette journée bien remplie : danse en famille, concert de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec, contes, ateliers d'unicyle, camions de cuisine de rue des Premiers Vendredis et plusieurs nouveautés culturelles.

STATISTIQUES

Fréquentation de l'Esplanade Financière Sun Life	2013	2012
Participation populaire*	210 503	98 200
Artistes et artisans	1 500	3 167
Organismes participants	39	26
Fréquentation totale	212 003	101 367

* La participation populaire aux événements est évaluée par les promoteurs de l'événement.

LE STADE

Pourvu de quelque 56 000 sièges à gradins, il est le seul amphithéâtre couvert capable d'accueillir des événements de très grande envergure au Québec. Que ce soit pour la tenue d'une rencontre sportive, d'un salon, d'une foire, d'un spectacle, d'une exposition, d'un tournage de film, ou d'un événement social, le Stade olympique se prête à l'organisation de tout genre d'événement.

En 2013, la fréquentation du Stade s'est élevée à 233 247 personnes, soit 207 100 spectateurs et plus de 26 000 athlètes, exposants et organisateurs qui ont fait un usage temporaire des infrastructures. Malgré les contraintes restrictives imposées par la toiture, le Stade a été occupé pendant 131 jours, avec 14 événements et activités majeures et 52 autres activités secondaires. Quatre salons destinés

au grand public, un salon commercial, un important match de football, deux parties de soccer de l'Impact de Montréal, quatre galas, un spectacle motorisé d'envergure et un événement majeur à vocation sociale y ont été présentés.

De plus, tout au long de l'année, les différentes installations du Stade et certains endroits de l'Esplanade Financière Sun Life ont servi au tournage de films et de publicités, notamment pour la mégaproduction cinématographique américaine *X-Men : Days of Future Past* et plusieurs scènes de l'émission *Bye-Bye 2012*.

Les activités du Stade ont généré des revenus autonomes de 8 032 441 \$ pendant l'année financière 2012-2013.

14
ÉVÉNEMENTS

207 100
SPECTATEURS

26 000
ATHLÈTES,
EXPOSANTS ET
ORGANISATEURS



FAITS SAILLANTS

Les **Alouettes de Montréal** ont disputé le match de la demi-finale de l'Est contre les Argonauts de Toronto, le 18 novembre 2012, devant une foule de 45 102 spectateurs.

La mégaproduction cinématographique *X-Men : Days of Future Past* a occupé différents espaces du Stade, tels que le niveau 400 et les sous-sols des bassins du Centre sportif, pendant une période de plus de 80 jours.

L'**Impact de Montréal** a disputé deux matchs de soccer au Stade, soit son match d'ouverture locale le 16 mars contre le Toronto FC, et le 23 mars, contre les Red Bulls de New York.

Pour une cinquième année consécutive, le Grand défi Pierre Lavoie a tenu l'activité **La Grande récompense** où 5 000 jeunes gagnants ont eu la chance de dormir dans l'enceinte du Stade olympique.

L'aire de jeu du Stade a accueilli deux nouveaux galas : le prestigieux 41^e gala-bénéfice des Ballets Jazz de Montréal et le cocktail-bénéfice annuel de la **Fondation Jacques-Bouchard**.

En mai, les finissants en design de mode de l'École internationale de mode, arts et design du Collège LaSalle ont une fois de plus présenté leur **défilé Signature** au Stade. Cet événement était également combiné avec la présentation de la

24^e soirée-bénéfice de la Fondation de la mode de Montréal.

Parmi les **salons et expositions** qui ont eu lieu au Stade cette année, mentionnons la 5^e édition du Salon Habitat Ville & Banlieue, la 8^e édition du Salon Chalets et Maisons de campagne, la 26^e édition du Salon du VR, le Salon national des animaux de compagnie et un salon commercial, le Salon NAPA.

Le 21 avril, le Stade a accueilli le **Monster Spectacular**, un spectacle de sport motorisé pour toute la famille, qui a réuni plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

En septembre, le Parc olympique a signé une entente avec le promoteur *evenko* afin de **ramener le baseball majeur au Stade olympique** grâce à la tenue de deux matchs des Blue Jays au Stade olympique en mars 2014.

Le Parc olympique a signé un protocole avec la FIFA et la Fédération canadienne de soccer afin de concrétiser la tenue de la **Coupe du monde féminine FIFA U-20 Canada 2014** (9 matchs) à l'été 2014, de même que la tenue de la **Coupe du monde féminine FIFA Canada 2015** (8 matchs) à l'été 2015.

Une nouvelle entente a été conclue avec le promoteur **ExpoPromotion** afin d'accueillir l'événement ExpoHabitation d'automne au Stade olympique, et ce, pour les trois prochaines années.



VISITE EXPRESS DU STADE

Compte tenu des travaux de rénovation en cours au Centre sportif, les visites touristiques combinant la visite du Stade ainsi que celle du Centre sportif, ont dû être repensées. C'est ainsi que les visites « express » du Stade ont vu le jour pendant la haute saison touristique. D'une durée de 20 minutes, celles-ci permettent aux visiteurs d'entrer dans le Stade olympique pour y admirer de l'intérieur son architecture audacieuse. Grâce à nos guides chevronnés, les visiteurs ont aussi l'occasion de découvrir tous les secrets de la grande et petite histoire de ce chef-d'œuvre qui fascine depuis sa construction.

STATISTIQUES

Fréquentation du Stade	2013	2012	2011
Jours d'occupation*	131	136	110
Participation populaire	8 815	19 722	4 550
Athlètes	250	548	140
Organisateurs et exposants	17 082	20 735	30 630
Spectateurs	207 100	361 273	216 679
Fréquentation totale	233 247	402 278	251 999

* Les jours d'occupation sont ceux qui produisent des revenus, i.e. les jours de montage, d'activités et de démontage.

LA TOITURE DU STADE

ÉTAT DE LA SITUATION

Le Parc olympique réalise annuellement deux inspections en profondeur de la toile du Stade olympique afin d'en recenser les signes de vieillissement. Depuis 2011, les résultats de ces inspections démontrent clairement une accélération du nombre de microdéchirures attribuables au vieillissement de la toile de Sheerfill II utilisée pour la toiture actuelle. Le nombre cumulé de réparations, qui était de 3 646 à la fin de l'année 2012, a augmenté de 1 524 en 2013 pour atteindre un nouveau total de 5 170. On constate ainsi que la toile continue de se dégrader et, surtout, que sa vitesse de dégradation, elle aussi, s'accroît constamment. Il est maintenant clair que la toile a atteint la fin de sa vie utile.

Ainsi, les coûts relatifs à son entretien, aux réparations, de même que ceux inhérents à l'application des procédures de gestion de l'occupation de l'enceinte que nécessite la toiture actuelle, augmentent d'année en année. En incluant les coûts d'énergie pour le chauffage de la toile en hiver, les frais d'inspection de la toile, les honoraires professionnels, les coûts de matériaux et d'entreposage, ainsi que les traitements et avantages sociaux de certains employés affectés à l'entretien de la toile, ces coûts totaux d'entretien s'élèvent à environ 721 000 \$ pour l'année 2013.

De plus, le design d'origine du toit n'assure pas le drainage passif de la surface sous plusieurs conditions de chargement de neige ou de glace. Conséquemment, et afin d'assurer la sécurité absolue de tous les intervenants occupant l'espace, le Parc olympique applique des procédures de gestion de l'occupation de l'enceinte qui sont revues annuellement et approuvées par la Régie du bâtiment du Québec.

Ces procédures prévoient notamment le chauffage de l'entretoit afin de fondre la neige lors de précipitations en période hivernale, ainsi qu'un suivi serré de l'état de la structure du toit afin d'assurer la sécurité des lieux. Ces procédures ont été appliquées avec diligence tout au long de l'année et n'ont forcé le report ou l'annulation d'aucun événement.

Cependant, cette situation fait en sorte que l'utilisation de la salle principale est grandement limitée durant les mois d'hiver. En effet, depuis la première rupture de la toile, le Parc olympique n'exploite plus la salle principale de manière optimale. Nous ne pouvons donc en faire la promotion pour la saison hivernale ou la louer à certains promoteurs d'événements pendant plusieurs années de suite, ce qui est la norme dans ce type d'industrie.

Finalement, il est important de rappeler qu'à la suite de la déchirure de la toile survenue en janvier 1999, une évaluation détaillée du design du toit par différents experts a conclu que les mesures correctives requises pour s'assurer de la fiabilité et de la sécurité de la toiture actuelle étaient trop nombreuses et trop complexes pour être envisagées. Il est notamment démontré que des erreurs de conception de la toiture font en sorte que le remplacement de la toile, uniquement, n'est pas une solution acceptable. Une nouvelle toiture est donc nécessaire.

Malgré un suivi serré de cet ouvrage, la mise en œuvre d'un programme d'entretien étoffé, jumelé à des essais mécaniques réalisés aux deux ans et un protocole de gestion de l'enceinte principale, les experts affirment que les risques de rupture ne feront que s'accroître et que le Parc olympique a tout avantage à procéder au remplacement du toit actuel le plus tôt possible.

DOSSIER DE REMPLACEMENT DE LA TOITURE DU STADE

Le dossier de remplacement la toiture du Stade est encadré par la *Politique-cadre sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure publique* de la Société québécoise des infrastructures (SQI), autrefois connue sous le nom d'Infrastructure Québec (IQ).

Cette politique-cadre établit un processus systématique pour la planification des grands projets d'infrastructure publique, processus conforme aux meilleures pratiques de gestion. La planification d'un grand projet nécessite l'élaboration d'un dossier d'affaires comportant trois étapes : le dossier de présentation stratégique, le dossier d'affaires initial et le dossier d'affaires final.

Ainsi, en 2011, le dossier de présentation stratégique a été déposé à la ministre responsable du Parc olympique qui a donné son aval pour entreprendre, avec IQ, l'élaboration du dossier d'affaires initial.

Par la suite, le Parc olympique, en collaboration avec la SQI, a procédé à l'élaboration du dossier d'affaires initial. Depuis, le dossier de remplacement de la toiture du Stade olympique suit son cours et est présentement à l'étape d'approbation du dossier d'affaires initial, soit l'étape deux de trois. Les critères guidant ce processus demeurent le respect de l'intégrité

architecturale, les coûts, la fiabilité et la faisabilité. Le Parc olympique suit de près l'évolution du dossier.

Il est important de souligner l'impact économique qu'aurait une nouvelle toiture, non seulement pour le Parc olympique, mais également pour l'ensemble du Québec. En effet, un rapport de la firme SECOR, publié en 2011, révèle que les premières retombées économiques sont liées directement à la construction de la nouvelle toiture. L'investissement stimulerait l'économie avec une création de richesse de 57,4 millions de dollars et le soutien de 618 emplois durant la période de travaux.

Selon cette étude, une fois la nouvelle toiture en place, avant même le déploiement d'efforts de développement de marché importants, une année type au Parc olympique pourrait se traduire par la tenue de près de 40 événements par année, comparativement à 14 actuellement. Pour le Québec, l'impact économique total des activités prenant place aux installations olympiques, au lendemain du projet de rénovation envisagé, entraînerait une valeur ajoutée de près de 138 millions de dollars, soutiendrait 2500 emplois par année, et générerait des revenus gouvernementaux québécois de l'ordre de 22 millions de dollars.

Finalement, le rapport indique que d'autres impacts plus dynamiques et structurels pourraient s'ajouter à ces retombées économiques. Mentionnons notamment la contribution à l'attrait touristique de Montréal, la réduction de la subvention de fonctionnement octroyée au Parc olympique chaque année, l'impact économique sur la communauté de l'Est de Montréal, ainsi que l'effet moteur sur les secteurs industriels touchés (hôtellerie, transport, etc.) et sur les organisations intimement liées au Stade.

LE CENTRE SPORTIF

Le Centre sportif du Parc olympique (CSPO) compte près de 3 000 membres inscrits à ses activités aquatiques et de conditionnement physique. Ses sept bassins en font le plus grand centre aquatique au Québec. Il est l'hôte de nombreuses compétitions d'envergure nationale et internationale et le lieu d'entraînement de plusieurs équipes olympiques. Le Centre

sportif abritera bientôt l'Institut national du sport du Québec qui fournit un programme d'aide aux athlètes de haut niveau.

Les activités du Centre sportif ont généré des revenus autonomes de 1 280 956 \$ pendant l'année financière 2012-2013.



FAITS SAILLANTS

Du 7 au 9 décembre 2012, le Centre sportif accueillait la compétition de natation provinciale de jeunes athlètes âgés entre 11 et 15 ans, incluant la grande finale du 25 mètres.

En février 2013, le Centre sportif a été complètement transformé pour accueillir le tournage de l'émission de variétés aquatique « **Le Grand Saut** », diffusée sur les ondes de la chaîne V. L'équipe de tournage a aménagé son équi-

pement au bassin de plongeon pendant une durée de six jours, enregistrant ainsi huit épisodes. Plusieurs artistes courageux avaient accepté de relever le défi d'effectuer un plongeon du haut de la tour de 3, 5 ou 10 mètres. Les athlètes d'un jour

s'exécutaient devant les juges Alexandre Despatie, Jennifer Abel et Jean-Marc Généreux, ainsi que plusieurs centaines de spectateurs rassemblés dans les gradins.

RÉNOVATIONS AU CENTRE SPORTIF

Les installations montrant toutefois des signes de vieillissement, il était devenu essentiel pour le Parc olympique de les rénover et les remettre aux normes afin d'assurer les opérations du Centre. Ainsi, depuis le 28 octobre 2013, le Centre sportif a fermé ses portes afin d'entreprendre des rénovations majeures. Celles-ci incluent :

- La mise à niveau, selon les nouvelles normes FINA+, des bassins de compétition et de plongeon, qui comprend :
 - Réfection des tours de plongeon et des tremplins,
 - Réfection du bassin d'assouplissement,
 - Réaménagement de tous les planchers des plages et des accès menant aux bassins,
 - Enlèvement des plateformes de plots de départ,
 - Construction de socles de béton pour supporter les plots de départ,
 - Installation d'un nouveau plancher mobile à hauteur variable dans le bassin de compétition,
 - Aménagement du bassin de compétition pour la tenue d'épreuves en 25 mètres.
- Le remplacement des systèmes de filtration de tous les bassins;
- La réfection de la pataugeoire (plages et accès, enlèvement de structures);
- La mise à niveau et augmentation de 7 200 pieds carrés de la superficie dédiée à la salle d'entraînement;
- L'aménagement d'une nouvelle salle multifonctionnelle;
- La réfection des vestiaires dits « humides » (douches, salles de bain, etc.);
- La modernisation de l'aire d'accueil;
- L'ajout d'un espace boutique, d'une aire de détente et d'une aire de restauration.

Au terme de ces rénovations, le Centre sportif pourra offrir à ses membres des installations améliorées, de qualité et dignes du plus grand centre aquatique au Québec, et ce pour de nombreuses années à venir. Nul doute que ces rénovations témoigneront de la relance que vit présentement le Parc olympique dans son ensemble.

Initialement budgétées à 16 millions de dollars, ces rénovations sont maintenant évaluées à près de 29 millions de dollars, à la suite d'ajouts tels que l'augmentation de la superficie dédiée à la salle d'entraînement, la modernisation de l'aire d'accueil, la création d'un espace boutique, d'une aire de détente et d'une aire de restauration. Les sommes requises sont puisées à même le plan quinquennal d'immobilisations du Parc olympique de 95 millions de dollars, autorisé par le gouvernement du Québec.

CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DU SPORT DU QUÉBEC (INS QUÉBEC)

Lors du discours du budget 2010-2011, le ministre des Finances a annoncé l'implantation de l'Institut national du sport du Québec au Parc olympique et la dotation, pour ce projet, d'une enveloppe initiale de 24 millions de dollars et bonifié d'une somme additionnelle de 500 000 \$. Cet investissement provient du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Ce projet prévoit la construction d'un nouveau bâtiment au sein du Centre sportif ainsi qu'un réaménagement des espaces, sur les niveaux 0 à 300 du Stade, adjacents au Centre. Ces espaces regrouperont, entre autres, des salles d'entraînement multisports et unisport, un gymnase, des laboratoires de nutrition, de physiologie, de psychologie et de biomécanique, une clinique médicospportive, une clinique du sommeil et un centre de régénération, le tout dans un environnement technologique de pointe.

En janvier 2013, la construction de l'INS Québec a commencé, entraînant par la suite une fermeture partielle des installations du Centre sportif, dont la pataugeoire, le bassin de compétition, de plongeon et de nage synchronisée, ainsi que les terrains de badminton du Centre. À ce jour, la construction de l'INS Québec avance selon les échéanciers et les budgets établis. Les travaux devraient s'échelonner jusqu'à l'été 2014.

L'arrivée de l'INS Québec au Centre sportif du Parc olympique fera de celui-ci l'un des quatre grands centres d'excellence pour le sport de haut niveau au Canada et vient réaffirmer l'importance du quadrilatère du Parc olympique dans le support et le soutien à la pratique du sport, quel qu'il soit.

FERMETURE PROJETÉE DU BASSIN DE PLONGÉE SOUS-MARINE

Le Parc olympique a pris la décision, en 2012, de fermer le bassin de plongée sous-marine en considérant plusieurs réalités

l'obligeant à faire des choix de gestion difficiles dans un contexte de restrictions budgétaires. Au nombre de ces réalités, figurent notamment la réalisation de rénovations majeures au Centre sportif, le réaménagement et les besoins d'espace requis pour maintenir les activités sportives existantes qui bénéficient à près de 30 000 jeunes, et les coûts de rénovation du bassin de plongée sous-marine.

En effet, le site des futurs locaux de l'INS Québec s'installera sur des plateaux où le Parc olympique tenait des journées sportives pour 30 000 jeunes par année, en provenance de partout au Québec. Ces activités sportives auprès des jeunes et leurs bienfaits sur la santé constituent l'un des piliers de la mission du Parc olympique et de son rôle dans la communauté montréalaise. De plus, le bassin de plongée sous-marine, construit en 1976, nécessiterait, selon les premières estimations, une réfection complète d'un montant estimé à plus de trois millions de dollars.

Dans ce contexte, le Parc olympique a opté pour la fermeture définitive du bassin de plongée sous-marine afin d'aménager à cet endroit des plateaux sportifs pour être à nouveau en mesure d'accueillir les journées sportives. En effet, le Parc olympique entend concentrer ses efforts et ses investissements sur des projets touchant une plus large proportion de sa clientèle, qui utilise notamment les bassins, l'accueil, les vestiaires et la salle d'entraînement.

Devant le souhait émis publiquement par divers intervenants d'être consultés relativement aux enjeux d'occupation, de gestion et de rénovation dudit bassin, le Parc olympique a annoncé, en janvier 2013, qu'elle entreprendra une consultation ciblée auprès des intervenants concernés par le dossier de fermeture projetée du bassin de plongée sous-marine.

Cependant, une requête en injonction interlocutoire et permanente a été déposée à la Cour supérieure de Montréal, le 18 décembre 2012, afin d'empêcher la fermeture du bassin de plongée sous-marine. Cette requête a été retirée en novembre 2013. Les consultations auprès des intervenants concernés par le dossier de fermeture projetée du bassin de plongée sous-marine débiteront bientôt.

STATISTIQUES

Fréquentation du Centre sportif	2013	2012	2011
Jours d'occupation	353	354	353
Participation populaire	158 572	253 629	268 389
Athlètes aux compétitions	1 860	17 838	9 024
Athlètes en entraînement	4 562	19 740	20 925
Spectateurs	5 850	22 228	8 039
Fréquentation totale	170 844	313 435	306 377

LA TOUR

Attraction touristique incontournable et symbole représentant le mieux Montréal comme destination touristique internationale, la Tour est fréquentée par près de 300 000 visiteurs annuellement. Ses 165 mètres d'altitude et son angle de 45 degrés en font la plus haute tour inclinée au monde et d'où l'on peut admirer la région de Montréal et la plaine du Saint-Laurent jusqu'à une

distance de 80 kilomètres. Ce panorama est d'ailleurs classé trois étoiles, soit la cote la plus élevée, par le réputé Guide Michelin.

Les activités de la Tour ont généré des revenus autonomes de 3 519 747 \$ pendant l'année financière 2012-2013.



FAITS SAILLANTS

Le 2 mars, pour une sixième année consécutive, la **Nuit blanche à Montréal** du festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE a fait un arrêt à la Tour, sous le thème des superhéros. Des activités de costumade (*cosplay*) se sont déroulées dans le Hall touristique avec une dizaine d'exposants du *Comicon*; une projection de films avait lieu au

Salon de Montréal; et à l'Observatoire, les plus célèbres personnages de jeux vidéo étaient interprétés par des comédiens. Pour l'occasion, les heures d'ouverture de la Tour ont été prolongées jusqu'à deux heures du matin.

Les salles de la Tour ont été **louées à 79 occasions** au cours de l'année 2013. Que ce soit pour un mariage, un dîner de Noël ou une conférence de presse, les espaces locatifs ayant la vue la plus époustouflante sur Montréal ont su plaire autant aux clients corporatifs qu'aux particuliers.

Afin d'offrir une expérience unique à ses visiteurs, la Tour a prolongé ses heures d'ouverture les soirs où l'**International des Feux Loto-Québec** présentait ses spectacles de feux d'artifice. Il s'agissait d'une occasion idéale pour découvrir ou redécouvrir ce classique montréalais d'une toute nouvelle perspective!



NOUVEL ENVIRONNEMENT À L'OBSERVATOIRE

Pour la première fois depuis 1987, la Tour du Parc olympique a fait l'objet d'une modernisation de l'expérience client à son Observatoire, qui s'ajoute à la vue époustouflante qui y est offerte. Premièrement, un tout nouvel environnement expérientiel avec une touche muséale a été créé. Dès leur arrivée à l'Observatoire, les visiteurs sont plongés dans l'univers visuel et sonore des Jeux olympiques de 1976, grâce à une bande sonore exclusive tirée d'archives et d'images grandeur nature des plus grands exploits des Jeux. Les moments ayant fait vibrer le Parc depuis les Jeux sont également présentés grâce à des photos marquantes et des affiches informatives. Les visiteurs découvrent ensuite le panorama impressionnant de la ville, non seulement par la vue qui leur est offerte, mais également par des photos



panoramiques rétroéclairées et actualisées de Montréal sur plus de 180 degrés. Ils peuvent également approfondir leur connaissance de la ville en naviguant à travers ses quartiers, grâce aux écrans tactiles présentant des contenus inédits des coins les plus réputés de Montréal. Pour immortaliser leur visite, un photomaton leur permet de se prendre en photo avec la vasque olympique et partager ce souvenir avec leurs amis sur les réseaux sociaux. Ainsi, une visite à la Tour offre bien plus qu'une belle vue; elle fait vivre l'histoire du plus grand événement jamais tenu à Montréal et fait découvrir la métropole sous toutes ses facettes.

La boutique au sommet de la Tour a également fait l'objet d'une mise en beauté en deux phases : le renouvellement de l'assortiment des produits offerts ainsi qu'un réaménagement complet. En effet, la boutique propose maintenant un nouvel assortiment de produits exclusifs, tels que des teeshirts « Montréal depuis 1976 », ainsi que différents produits reflétant la nouvelle identité visuelle du Parc olympique. Le réaménagement de la boutique et sa modernisation ont permis l'augmentation de la superficie de l'offre marchande ainsi qu'un habillage fidèle aux couleurs actuelles du Parc olympique. Cet effort a concrétisé le potentiel commercial du Parc olympique afin d'offrir à la clientèle un environnement marchand qui nourrit positivement l'expérience vécue et qui est cohérent avec celle-ci.

KIOSQUES D'INFORMATION EXTÉRIEURS

À l'été 2013, le Parc olympique a aménagé deux kiosques d'information à l'extérieur, dans des lieux d'affluence touristique. L'un était situé à l'Espace Jackie-Robinson, près du café Station In Vivo et servait de point de départ à la visite express du Stade. L'autre était placé aux abords du Biodôme, près de la station de métro Viau, soit dans le passage naturel des touristes venus visiter la Tour, le Biodôme ou le Planétarium Rio Tinto Alcan.

Ces kiosques avaient pour fonction d'offrir de l'information à la clientèle sur la programmation des activités, les attraits à visiter ou la navigation facilitant leurs déplacements sur le site. De plus, ils étaient dotés d'un espace « marchand » offrant des



produits du Parc olympique et d'un espace « dépliants » permettant aux visiteurs de se procurer diverses brochures, comme la carte touristique du site et de l'information sur les différents partenaires du Parc.

Le succès qu'a connu ces kiosques en 2013, tant en ce qui concerne l'achalandage que les revenus générés, confirme l'importance de se rapprocher des visiteurs afin de maximiser leur expérience au Parc olympique.

NOUVEL ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DE LA TOUR

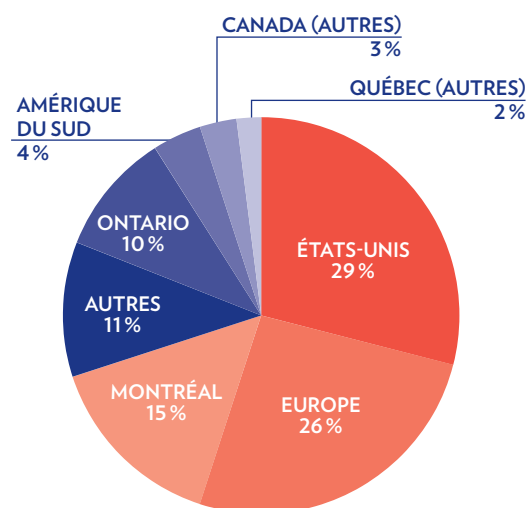
À la veille de la Fête nationale des Québécois, le Parc olympique a officiellement inauguré le tout nouvel éclairage extérieur dynamique de sa Tour. Localisé dans la niche, l'éclairage modulable, de type DEL, permet la composition d'une vaste palette de couleurs et de séquences, une orientation extrêmement précise des faisceaux, de même que des économies d'énergie notables. L'éclairage de la niche permet ainsi au Parc olympique de souligner des fêtes, des événements d'envergure ou autres événements significatifs à l'aide d'un thème de couleurs dédiées. Ce fut le cas en août 2013 lorsque la niche de la Tour a affiché les couleurs de l'arc-en-ciel afin de souligner les célébrations de Fierté Montréal du 12 au 18 août. Véritable symbole international de Montréal, la Tour s'illumine toutes les nuits pour exposer fièrement sa structure dans son intégralité.

STATISTIQUES

Fréquentation de la Tour	2013	2012	2011
Jours d'occupation	309	324	323
Touristes et excursionnistes	231 846	260 742	274 252
Utilisateurs des salles de réception/réunion	8 632	8 189	7 764
Fréquentation totale	240 478	268 931	282 016

PROVENANCE DES VISITEURS INDIVIDUELS EN 2013

Durant la haute saison touristique, le Parc olympique compile des données afin de déterminer la provenance des consommateurs de ses produits touristiques, soit la visite guidée du Stade ainsi que la visite de l'Observatoire de la Tour. Voici d'où provenaient nos visiteurs en 2013 :



Source : relevé effectué à la billetterie, du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2013, auprès de 12 772 répondants.

Par rapport à 2012, nous constatons que :

- Le marché européen accuse une baisse de 8 % (26 % vs 34 % en 2012).
- Le nombre de visiteurs en provenance des États-Unis présente une hausse de 6 % (29 % vs 23 % en 2012).
- Parmi les visiteurs européens, les Français demeurent en première place avec une très légère baisse de 1 % (46 % vs 47 % en 2012). Les Allemands, seconds l'an dernier, passent au troisième rang malgré une provenance stable (10 % vs 11 % en 2012). Ce sont les Suisses qui arrivent en deuxième avec une hausse de 2 % (11 % vs 9 % en 2012).
- Parmi les visiteurs provenant des autres pays, ceux de l'Asie sont majoritaires avec 48 %, suivis de ceux de l'Océanie avec 27 %.

STATISTIQUES

FRÉQUENTATION TOTALE

Stade, Centre sportif, Tour et Esplanade Financière Sun Life

	2013	2012	2011
Total des fréquentations	856 572	1 086 011	840 392

LES STATIONNEMENTS

UTILISATION DES STATIONNEMENTS

	2013	2012	2011
Total des fréquentations	596 923	540 200	582 242

Le Parc olympique a enregistré cette année une hausse d'achalandage de l'ordre de 11 % comparativement à 2012. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de l'offre d'activités de nos partenaires sur ou près du site, dont la tenue de l'exposition d'art horticole *Mosaïcultures Internationales Montréal 2013* au Jardin botanique, et l'ouverture du Planétarium Rio Tinto Alcan en avril 2013.

La capacité du Stade Saputo, qui a augmenté de plus de 7 000 sièges à la suite de son agrandissement finalisé à l'automne 2012, se reflète également dans cette hausse d'achalandage.

De plus, les stationnements B1 et B2 affectés par l'effondrement d'une dalle de béton le 4 mars 2012 ont été remis en service le 18 décembre 2012. En 2013, le Parc olympique a poursuivi l'évaluation des pertes encourues conséquemment à cet incident et ce processus est toujours en cours. Le Parc olympique met tout en place afin de s'assurer de récupérer les sommes engagées à la suite de cet événement.

LE CAPITAL HUMAIN

Inspirée des nouvelles valeurs organisationnelles soutenant le plan de relance du Parc olympique, la Direction des ressources humaines a entrepris une métamorphose de son positionnement stratégique au cours de l'exercice financier 2012-2013. Afin de promouvoir une culture organisationnelle davantage en phase avec les valeurs de l'organisation et de valoriser le capital humain, perçu pertinemment comme un investissement stratégique et un potentiel de développement, la fonction ressources humaines est maintenant désignée sous la dénomination Direction du capital humain.

Cette transformation effectuée au sein de la Direction vise à mobiliser encore davantage les compétences, les expériences et les savoirs, tout en facilitant la création du mieux-être au travail et le maintien d'un climat de travail optimal. Une meilleure répartition des tâches au sein de l'équipe, l'accentuation des efforts déployés au chapitre des communications internes et l'ajout d'une ressource dédiée à la prévention et au mieux-être au travail sous-tendent maintenant le fonctionnement du Capital humain ainsi que sa désignation.

GÉRER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR

La formation et le développement de l'expertise professionnelle sont au cœur des priorités organisationnelles du Parc olympique. Durant l'exercice financier 2012-2013, 49 employés réguliers et occasionnels ont participé aux 44 sessions de formation dispensées, à l'interne et à l'externe. Plusieurs matières et sujets ont été traités, notamment l'informatique, les finances, la gouvernance et la gestion de projets.

Deux sessions de groupe reliées à l'apprentissage de nouvelles technologies ont aussi été offertes aux membres du personnel.

Par ailleurs, l'organisation a également dispensé à plus d'une quarantaine de ses employés visés par l'obligation légale au chapitre du renouvellement des compétences, une mise à niveau des connaissances en ce qui a trait au volet santé et sécurité.

LE PLAN DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE RELÈVE

Le Parc olympique est assujéti à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et se doit d'établir un programme de planification de la relève des dirigeants nommés par la Société. Dans la poursuite du développement et de l'établissement d'une culture d'amélioration continue et en accord avec son Plan stratégique 2012-2017, il voit également à assurer la disponibilité d'une équipe compétente et mobilisée envers les projets stratégiques de l'organisation.

Dans ce contexte et de manière à assurer une gestion responsable de ses effectifs, le Parc olympique a mis en œuvre le plan de relève qui a été entériné par le conseil d'administration en mai 2012. Au cours de la dernière année, bon nombre d'employés ont pris leur retraite et ont été relevés. La Direction du capital humain identifie, de manière continue, les employés qui seront bientôt à la retraite et prévoit des stratégies de remplacement. Elle a aussi mis en place différents processus afin de s'assurer du transfert des connaissances, du développement de carrière, et de l'enrichissement des tâches.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

au 31 octobre 2013

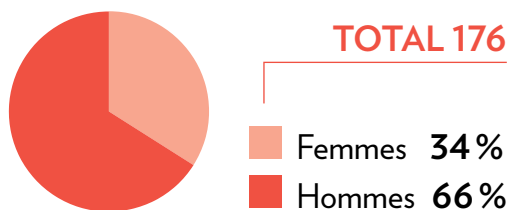
Présidence et direction générale	2
VP et conseillère stratégique à la présidence et dir. gén.	1
Direction sécurité	4
Vice-présidence construction et entretien	94
Direction entretien et soutien à l'exploitation	57
Direction ingénierie et gestion de projets	19
Direction opérations et soutien à l'événement	16
Vice-présidence opérations et développement des affaires	30
Direction événements et développement des affaires	5
Direction Tour	7
Direction production et logistique	9
Direction Centre sportif	5
Direction marketing	4
Secrétariat général et Direction des affaires juridiques et corporatives	13
Direction affaires juridiques et corporatives	6
Direction ressources matérielles	7
Chef de la direction financière	21
Direction finances	12
Direction ressources informationnelles	9
Direction capital humain	11
TOTAL PARC OLYMPIQUE	176

LE PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

Dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi des organismes publics*, le Parc olympique doit déposer, tous les trois ans, un rapport d'implantation à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Ce rapport vise à améliorer la représentativité des groupes visés par le programme. Ces groupes sont les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Le rapport fait état des mesures prises par l'organisation afin d'améliorer la représentativité des groupes visés et présente l'analyse des effectifs. Par ailleurs, des actions sont mises en œuvre annuellement au chapitre de ce programme au même titre qu'en ce qui a trait à la mise aux normes des équipements et des bâtiments.

Répartition de l'effectif régulier au 31 octobre 2013

Statut	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Minorités visibles	Minorités ethniques	Autochtones	Personnes handicapées
Cadres	6	25	31	19 %	2	0	0	0
Professionnels	23	21	44	52 %	3	3	0	0
Bureau-technique	31	24	55	56 %	8	3	0	1
Métiers et services	0	46	46	0 %	1	1	1	0
TOTAL	60	116	176		14	7	1	1



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de témoigner de son engagement envers la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, le Parc olympique a adopté, en mars 2009, son Plan d'action de développement durable 2009-2013. Le gouvernement du Québec a toutefois autorisé, en février 2012, le report de l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 jusqu'au 31 décembre 2014. Celle-ci a donc été prolongée jusqu'à l'adoption d'une version révisée.

En conséquence, le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du Parc olympique a été reconduit jusqu'au 31 mars 2015. Les actions non complétées à ce jour le seront durant cette période additionnelle, alors que les actions renouvelées annuellement se poursuivront. De plus, une nouvelle action a été ajoutée pour la période 2013-2015 afin de contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture du Québec. L'état d'avancement, ainsi que l'atteinte des cibles et des objectifs du Plan d'action de développement durable du Parc olympique, sont présentés à l'annexe 3.

Par ailleurs, il faut mentionner que les efforts du Parc olympique en matière de développement durable ne se limitent pas aux actions incluses dans son plan de développement durable. Ils sont présents dans l'ensemble de sa gestion et de ses opérations afin de maximiser, sur une base quotidienne, ses contributions économiques, sociales et environnementales. Ainsi, grâce à l'effort collectif de l'ensemble de ses employés, le Parc olympique tend à se positionner comme un acteur important du développement durable dans l'Est de Montréal.

ESPLANADE FINANCIÈRE SUN LIFE

Pour une deuxième année consécutive, L'Esplanade Financière Sun Life a intégré un fort volet développement durable, tant dans sa programmation hivernale 2012-2013 que dans sa programmation estivale 2013. En effet, en plus des volets sport et culture, le Parc olympique souhaite y mettre de l'avant des activités misant sur le développement durable afin de sensibiliser ses diverses clientèles à ces principes et ainsi, en faire progresser le concept au sein de la société québécoise.

En plus d'offrir une panoplie d'activités gratuites visant en grande partie à tisser des liens concrets avec les résidants des arrondissements environnants, plusieurs activités de la programmation de l'Esplanade Financière Sun Life comprenaient des volets à caractère social. Ce fut le cas, par exemple, lors de l'ouverture officielle du village d'hiver, où tous pouvaient apposer une décoration au sapin de Noël en faisant un don au profit de la Guignolée du Dr Julien qui vient en aide à plus de 2 000 enfants dans le besoin des quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Côte-des-Neiges. Il en était de même pour le Triathlon d'hiver tenu au profit de la Fondation du CHU Sainte-Justine, de la Course nocturne de Montréal CITÉ NATURE au profit de la Fondation du Dr Julien, ainsi que lors de la remise de vélos à des jeunes aidés par la Fondation du Dr Julien, organisée par la Fédération des producteurs de lait du Québec et Vélo Québec.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE





Par ailleurs, dans sa programmation, le Parc olympique met à contribution le savoir-faire des organisations des quartiers limitrophes afin de favoriser le développement local et d'y maximiser les retombées économiques. Ainsi, le tiers des promoteurs et organismes qui ont participé à la programmation de l'Esplanade Financière Sun Life était issu des quartiers environnants du Parc olympique.

Sur le plan environnemental, l'organisme *Y'a quelqu'un l'autre bord du mur*, à qui l'on doit l'aménagement d'un projet d'agriculture urbaine sur l'Esplanade Financière Sun Life l'an dernier, est revenu s'installer avec un projet de plus grande ampleur. En effet, des murs végétalisés, 18 gros bacs d'agriculture urbaine et un champ de citrouilles à même les espaces gazonnés, y ont pris place en 2013. Le projet vise la formation de jardiniers urbains, la sensibilisation aux phénomènes des îlots de chaleur émise par l'environnement bétonné ainsi que la consommation de produits locaux. Plusieurs activités s'y sont déroulées avec les Centres de la petite enfance, les écoles et les organismes communautaires situés à proximité. Parmi les ateliers qui étaient proposés au public figuraient la récupération d'eau de pluie, les biopesticides et le biocontrôle, la gestion du compost et la transformation d'herbes et de plantes.

L'Esplanade a également été l'hôte de la deuxième édition de la foire de l'environnement et de l'écohabitation du Projet ÉCOSPHÈRE. Ce rendez-vous « vert » présente de nombreux exposants du domaine des nouvelles technologies et des habitations écologiques, et propose des conférences sur l'environnement, le développement durable, la construction écologique et l'alimentation biologique.

Une plateforme solaire, nommée Esplanade solaire VTM, a de plus été aménagée sur l'Esplanade Financière Sun Life à l'été 2013. En installant ainsi une plateforme reproduisant un toit écologique accessible à tous, le projet de l'Esplanade Solaire VTM avait comme objectif d'éduquer la population sur les alternatives écologiques aux toits plats typiquement montréalais. Un ensemble de panneaux éducatifs ont été installés de façon permanente afin de sensibiliser les visiteurs aux concepts d'énergie

solaire, de toits verts, de toits blancs et d'agriculture urbaine. L'Esplanade Solaire VTM permet la production de 4832 kWh d'électricité qui sert à alimenter une partie de l'éclairage de l'Esplanade Financière Sun Life et à faire fonctionner l'Esplanade solaire elle-même. De plus, l'Esplanade Solaire VTM a été conçue pour récupérer l'eau de pluie de façon à approvisionner les plantes entourant le toit.



VÉLOPOUSSE MAISONNEUVE

Le projet d'entrepreneuriat collectif Vélopusse Maisonneuve est né d'une association entre le Parc olympique, le Carrefour Jeunesse-Emploi Hochelaga-Maisonneuve et la Corporation de développement de l'Est. Lancée à l'été 2012 et rendue possible grâce à l'implication et au partenariat de plus d'une dizaine d'organismes du quartier Hochelaga-Maisonneuve, cette flotte de tricycles propose aux touristes et aux Montréalais, un circuit de découvertes touristiques parcourant et valorisant les richesses architecturales, patrimoniales et commerciales d'Hochelaga-Maisonneuve. Vélopusse Maisonneuve permet également d'offrir une expérience de travail significative à des jeunes d'Hochelaga-Maisonneuve, tout en leur donnant la possibilité de présenter une image positive de leur quartier. Pour les résidents et les touristes, Vélopusse Maisonneuve constitue donc le premier lien touristique concret entre le Parc olympique et les nombreux attraits du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

À l'été 2013, trois points d'embarquement distincts étaient disponibles, soit le Parc olympique, près du café Station In Vivo, le Marché Maisonneuve et la Place Simon-Valois. De plus, afin de bonifier l'expérience, quatre forfaits thématiques « découverte du quartier » étaient proposés aux usagers, en plus du circuit touristique habituel. Enfin, l'ajout d'une assistance électrique installée sur les vélos a permis l'accès à l'Esplanade Financière Sun Life. Vélopusse Maisonneuve a donc attiré 1 275 utilisateurs tout au long de la saison 2013, tout en créant une douzaine d'emplois pour des animateurs-cyclistes.

Mentionnons qu'en avril 2013, Vélopusse Maisonneuve a été reconnu grand gagnant de la catégorie « Projet d'innovation ou de développement secteur public/parapublic » du 25^e Concours des prix ESTim de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal. Ce concours vise à souligner et à reconnaître l'excellence des entreprises du territoire de l'Est de Montréal.

En matière de transport durable, le projet Vélopusse Maisonneuve s'ajoute aux autres moyens de transport écologique déjà présents sur le site du Parc olympique, tels que les stations de métro Pie-IX et Viau, les bornes de vélo Bixi et les emplacements pour voiture Communauto.

La création de ce café d'économie sociale constitue un autre geste concret pour tisser des liens fructueux entre le Parc olympique et la communauté environnante, en plus de donner l'occasion aux acteurs socioéconomiques locaux de prendre pleinement part à la relance du Parc olympique.

En effet, dès le début de ce projet, il était important pour le Parc olympique de collaborer avec des entreprises d'économie sociale de l'arrondissement pour le développement et la gestion d'un café-terrasse. Le Parc olympique s'est donc tourné vers la Corporation de développement de l'Est (CDEST), une corporation de développement économique communautaire agréée Centre local de développement (CLD), afin qu'elle mène le processus de sélection d'une entreprise d'économie sociale du quartier Hochelaga-Maisonneuve. C'est ainsi que la coopérative de travailleurs In Vivo a été sélectionnée pour opérer le café. Cette coopérative est très active auprès de la communauté du quartier et est investie d'une mission sociale qui vise la démocratisation des arts, de la culture, de la saine alimentation et du commerce équitable.

ACHATS DU PARC OLYMPIQUE DANS LES ARRONDISSEMENTS MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE ET ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE DE L'EST DE MONTRÉAL

Le Parc olympique s'est donné comme objectif, dans ses achats et ses octrois de contrats, de favoriser, dans la mesure du possible, des fournisseurs de biens et de services se situant dans les arrondissements limitrophes et dans l'Est de Montréal afin d'y maximiser les impacts économiques découlant de ses activités.

Ainsi, en 2012-2013, en excluant les contrats octroyés à la suite d'appels d'offres publics, le Parc olympique a attribué 231 commandes ou contrats à des fournisseurs de biens ou de services des arrondissements Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont-La Petite-Patrie. Ce nombre équivaut à près de 13 % de l'ensemble des commandes et contrats du Parc olympique, pour un montant total de 1 261 511 \$.

DONS, COMMANDITES ET PARTICIPATION À DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

En tant qu'entreprise citoyenne et dans une perspective de développement durable, le Parc olympique souhaite contribuer activement à la vie collective de sa communauté. De ce fait, chaque année, le Parc olympique encourage des organismes de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, des partenaires ou des organisations dont les activités correspondent à sa mission et ses valeurs par le biais de dons, de commandites et en participant à des campagnes de financement.



© 2013 Vincent Audy

STATION IN VIVO

En juin 2012, le Parc olympique annonçait avec fierté un investissement pour l'aménagement d'un café d'économie sociale dans l'ancienne boutique des Expos du Stade olympique. En avril 2013, le Parc olympique a inauguré officiellement la Station In Vivo, véritable valeur ajoutée tant pour le Parc olympique que pour la communauté de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. En plus d'offrir un emploi à une douzaine de personnes, Station In Vivo privilégie l'achat local en favorisant des producteurs d'ici et propose des produits biologiques.

Durant l'année 2012-2013, le Parc olympique a participé aux activités de 20 organismes en attribuant un montant total de 10 582 \$ en dons, en commandites et en participation à des campagnes de financement.

GRATUITÉS OFFERTES PAR LE PARC OLYMPIQUE

En 2012-2013, le Parc olympique a distribué 2 318 billets complémentaires à des organismes à vocation sociale de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour divers événements ayant eu lieu dans les installations du Parc olympique. Ainsi, des billets ont été distribués aux organismes suivants : Samajam, la Fondation du Dr Julien, le Chic Resto Pop, la Maison Tangente, le Café Graffiti, les Ateliers d'Antoine, le Centre Culturel Maisonneuve, le Magasin Partage Hochelaga-Maisonneuve, le Boulot Vers, le Tour de Lire, Y'a quelqu'un l'autre bord du mur, le Carrefour Jeunesse-Emploi Hochelaga-Maisonneuve, la Maison des enfants de l'île de Montréal, la Maison des jeunes Maggi de Mercier-Ouest, le Centre communautaire Hochelaga, l'Anonyme, et le Pavillon Lise Watier.

DÉROGATIONS AUX POLITIQUES TARIFAIRES DU PARC OLYMPIQUE

Chaque année, le Parc olympique accorde, à différents organismes, des dérogations à ses politiques tarifaires afin d'offrir à la communauté ses installations à moindre coût. Ainsi, en 2012-2013, la valeur totale des dérogations aux politiques tarifaires accordées pour des raisons sociales par le Parc olympique est de 5 413 \$. Ces dérogations ont été accordées, par exemple, pour les campagnes de financement de Femmessor, de la Fondation Jacques Bouchard et de Concertation jeunesse Hochelaga-Maisonneuve; pour des rassemblements visant la promotion du sport et des saines habitudes de vie auprès des jeunes et de la population du quartier, tels que le Grand défi Pierre Lavoie et le YMCA Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que pour le Jour de la Jonquille organisé par la Société canadienne du cancer. Ces dérogations aux politiques tarifaires viennent donc s'ajouter aux contributions sociales et économiques du Parc olympique à divers organismes de sa collectivité.

SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER AU PARC OLYMPIQUE

Depuis quelques années, le Parc olympique emploie la compagnie Le Sextant pour ses services d'entretien ménager, une entreprise de l'Est de Montréal intégrant un fort volet social dans ses pratiques d'embauche de personnel. En effet, Le Sextant est une entreprise, accréditée par Emploi-Québec, qui s'engage à fournir un milieu de travail adapté aux besoins de personnes handicapées ne pouvant travailler dans des conditions courantes. Le Sextant mise donc sur les forces et les capacités des personnes aux prises avec des limitations, tout en leur offrant un milieu de travail valorisant et gratifiant.

PROGRAMME ÉQUI T-É

Dans la foulée des liens concrets et durables que le Parc olympique souhaite tisser avec la communauté environnante, l'organisation a adhéré, en 2013, au programme Équi T-É, affilié au Carrefour Jeunesse-Emploi Hochelaga-Maisonneuve, en s'inscrivant dans la Zone de persévérance scolaire. Il s'agit d'une démarche de quartier qui mobilise la collectivité dans la prévention du décrochage scolaire et la valorisation de la persévérance scolaire. Le programme Équi T-É vise à favoriser la réussite scolaire chez les élèves du secondaire ayant un emploi rémunéré pendant leurs études. En adhérant à ce programme, les employeurs partenaires s'engagent à favoriser la mise en place de conditions de réussite pour leurs employés-élèves. Au Parc olympique, nous retrouvons quelques-uns de ces jeunes visés par le programme Équi T-É dans des emplois occasionnels, par exemple aux services touristiques, à l'accueil et aux événements.

IMPLICATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION DANS LA COMMUNAUTÉ

Sachant que le développement durable se réalise en grande partie par la collaboration et la coopération entre l'ensemble des acteurs d'une même collectivité, le Parc olympique est particulièrement fier de voir des membres de sa direction s'impliquer et s'investir dans le développement de divers projets ou organismes de la communauté montréalaise, et en particulier dans l'Est de Montréal. C'est ainsi qu'en 2012-2013, certains membres de la direction du Parc olympique ont siégé aux conseils d'administration d'organismes tels que Québec Cinéma, le Musée du Château Dufresne, la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, la Chambre de Commerce de l'Est de Montréal, la Société des attractions touristiques du Québec, Excellence sportive de l'île de Montréal; ou encore sont membres de comités comme le Comité de développement de l'Est de Montréal, le Comité de pilotage pour les Jeux du Québec 2016, le Comité-conseil – site de Montréal – Coupe du Monde FIFA 2014/2015 et du Comité organisateur de la soirée À Votre Santé, qui vise à récolter des sommes dédiées à la construction du futur Centre intégré de cancérologie de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.



LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tel que le stipule la *Loi constituant la Régie des installations olympiques*, le conseil d'administration est composé de onze membres. Au 31 octobre, le conseil était composé de dix membres, un poste étant vacant à la suite de la démission de Me Marie-Claude Jarry, le 8 octobre 2013. Ainsi, au 31 octobre 2013, le conseil d'administration était composé de cinq femmes et de cinq hommes. À l'exception du président-directeur général, tous les membres sont qualifiés comme membres indépendants du conseil d'administration.

LE MANDAT DU CONSEIL

Le conseil d'administration doit s'assurer de la conformité de la gestion de l'organisation avec les dispositions de sa loi constitutive et de ses règlements, de même qu'avec la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. Ainsi, le conseil doit adopter le plan stratégique, approuver le plan d'immobilisations, les états financiers, le rapport annuel d'activités et le budget annuel. Il doit aussi approuver les règles de gouvernance, le code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration et ceux applicables aux dirigeants nommés par l'organisation et aux employés de celle-ci. Le conseil doit approuver les profils de compétences et d'expériences requis pour la nomination des membres du conseil, approuver les critères d'évaluation des membres du conseil et ceux applicables au président-directeur général. Il doit approuver les critères d'évaluation du fonctionnement du conseil, établir les politiques d'encadrement de la gestion des risques associés à la conduite des affaires, s'assurer que le comité de vérification exerce adéquatement ses fonctions, et déterminer les délégations d'autorité. Le conseil d'administration s'assure de la mise en œuvre des programmes d'accueil et de formation continue des membres du conseil.

Il doit approuver, conformément à la Loi, les politiques de ressources humaines ainsi que les normes et barèmes de rémunération, incluant une politique de rémunération variable, le cas échéant, et les autres conditions de travail. Le conseil doit approuver la nomination des dirigeants de l'organisme et le programme de planification de la relève. Le conseil d'administration doit évaluer l'intégrité des contrôles internes, des contrôles de la divulgation de l'information ainsi que des systèmes d'information, et approuver une politique de divulgation financière.

LES MEMBRES DU CONSEIL AU 31 OCTOBRE 2013

Mme Maya Raic

- Présidente-directrice générale de la Chambre de l'assurance de dommages
- Présidente du conseil depuis le 3 avril 2008
- Présidente de la RIO du 25 février au 2 avril 2008
- Vice-présidente du conseil du 7 novembre 2007 au 24 février 2008

Mandat renouvelé | 20 avril 2011
Fin de mandat | 20 avril 2015

Membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, Mme Raic est titulaire d'un baccalauréat en science politique de l'Université Laval (1977). Elle y a également fait une maîtrise en science politique (1981) ainsi qu'un MBA (1986). Elle a occupé divers postes dans la fonction publique québécoise : responsable du comité ministériel sur les programmes d'accès à l'égalité au Secrétariat à la condition féminine (1986-1987), directrice du service à l'accueil et des renseignements à l'Assemblée nationale (1987-1988), directrice de cabinet du ministre des Approvisionnements et des services, du Tourisme et du Revenu (1988-1994). Elle a aussi été consultante en affaires gouvernementales (1994-1995) puis directrice générale de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec (1995-1999). Après avoir été directrice générale de la Chambre de l'assurance de dommages, en 1999, elle fut ensuite nommée, en 2004, à son poste actuel de présidente-directrice générale de l'organisation.

M. David Heurtel

- Président-directeur général du Parc olympique

Date de nomination | 4 juillet 2011
Fin de mandat prévue | 4 juillet 2016
M. David Heurtel a quitté ses fonctions au sein du Parc olympique le 5 novembre 2013.

Le gouvernement du Québec a nommé David Heurtel président-directeur général du Parc olympique le 22 juin 2011. Avocat de formation, M. Heurtel a débuté sa pratique au cabinet Lavery à Montréal pour ensuite rejoindre le Groupe Juste pour rire à titre de directeur des Affaires gouvernementales jusqu'à la fin des années 90. Il devient ensuite premier Secrétaire général de la Société des événements majeurs internationaux du Québec en 1999.

Attaché politique au cabinet du premier ministre du Québec puis directeur général d'Annexe communications, une firme de relations publiques montréalaise, il revient par la suite au Groupe Juste pour rire pendant deux ans à titre de directeur des ventes internationales-télévision. Monsieur Heurtel oriente ensuite sa carrière vers les États-Unis et travaille à Seattle, où il œuvre pendant quatre ans, notamment à titre de directeur adjoint de Seattle Center, un parc récréotouristique qui attire 12 millions de visiteurs annuellement. À Seattle, il prend ensuite en charge le marketing du Festival international de films de Seattle, enseigne le marketing à l'Université de Seattle et devient consultant pour une organisation non gouvernementale au Moyen-Orient.

De retour au Québec en 2009, monsieur Heurtel occupe pendant plus de deux ans diverses fonctions au sein du Groupe Juste pour rire, dont celle de vice-président, Affaires publiques et corporatives, suivi d'un court passage chez evenko à titre de directeur, Affaires publiques et corporatives.

Il a été membre du conseil d'administration de Tourisme Montréal, du Quartier des spectacles, du Regroupement des événements majeurs internationaux (REMI) et de l'organisme Excellence sportive de l'Île de Montréal. Il est maintenant président du conseil d'administration de Québec Cinéma, vice-président du comité des enjeux socioéconomiques de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, membre du conseil d'administration du Musée du Château Dufresne ainsi que de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de la ville de Montréal. Il est également membre du Comité aviseur Industrie de l'Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT) et du Comité de développement de l'Est de Montréal.

M. Henri-Paul Martel

- Vice-président – Planification, ingénierie et construction, Aéroports de Montréal

Date de nomination | 20 avril 2011
Fin de mandat prévue | 20 avril 2015
M. Henri-Paul Martel a quitté ses fonctions au sein du conseil d'administration le 21 novembre 2013.

Henri-Paul Martel a obtenu en 1964 un baccalauréat en génie électrique au Collège militaire royal du Canada, Kingston, Ontario, et en 1988 une maîtrise en ingénierie (option bâtiment et gestion de construction) de l'Université Concordia.

Il fut membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. De 1997 à 2000, il a été vice-président – Amériques-Europe chez Hydro-Québec International inc.; de 2000 à 2002, vice-président exécutif chez Société d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (SICHUM); et de 2002 à 2010, vice-président – Ingénierie et construction à l'aéroport de Montréal. En 2012, il a agi à titre de vice-président – Planification, ingénierie et construction aux Aéroports de Montréal.

M. Gaëtan Laflamme, CPA, CA

- Vice-président du conseil
- Associé, Petrie Raymond

Date de nomination | 27 août 2008
Mandat renouvelé | 21 mars 2012
Fin de mandat | 21 mars 2016

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés depuis 1972, Gaëtan Laflamme est titulaire d'un baccalauréat en administration (sciences comptables) de HEC (1969), d'un certificat de conseiller en management de l'Institut des conseillers en management (1988), ainsi que d'un certificat d'administrateur agréé de l'Institut des administrateurs agréés (1992-2010). Il a occupé successivement le poste de comptable associé chez KPMG Québec inc. (1973-1989), puis chez Deloitte & Touche (1990-1999). Il est, depuis 1999, associé chez Petrie Raymond. Il a également été membre du conseil d'administration de Dr Clown (2005-2010), d'Alliance Vivafilm (2008-2012), de Recyc-Québec (2009-2012) et de Réseau environnement (2012).

Mme Suzie Pellerin

- Vice-présidente, Octane Stratégies

Date de nomination | 27 août 2008
Mandat renouvelé | 20 avril 2011
Fin de mandat | 20 avril 2015

Suzie Pellerin a fait ses études en communication à l'Université Laval (1997) et a poursuivi des études en rédaction à l'Université de Montréal (1998). Elle a ensuite œuvré en politique, occupant successivement les postes d'attachée politique (1994-1995), chercheuse responsable de la santé et des services sociaux (1995-1997), agente de communication (1997-1998) et coordonnatrice à la tournée et à l'agenda du chef du Parti libéral du Québec (1998-1999). Elle a ensuite dirigé les communications pour la Chambre de l'assurance de dommages (1999-2002) et pour AXA Canada inc. (2002-2007). Elle effectue ensuite un retour dans le domaine de la santé en agissant à titre de conseillère en communication pour le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (2007-2008) et de directrice de la Coalition québécoise sur la problématique du poids (2008-2013). Depuis septembre 2013, elle est vice-présidente chez Octane Stratégies.

Mme Maria Ricciardi

- Vice-présidente, Risques, Octroi de crédit et Unité d'intervention, Entreprises, Mouvement Desjardins

Date de nomination | 7 novembre 2007
Mandat renouvelé | 20 avril 2011
Fin de mandat | 20 avril 2015

Maria Ricciardi a obtenu un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal avant de compléter, en 2004, une maîtrise en services financiers à

l'Université du Québec à Montréal. Elle occupe présentement un poste de vice-présidente au Mouvement Desjardins et gère une équipe de près de 150 personnes spécialisées en octroi de crédit, redressement et recouvrement entreprises. Mme Ricciardi a débuté sa carrière en 1991 en tant que directrice de comptes pour la Banque de développement du Canada. Elle a par la suite occupé divers postes chez Desjardins et à la Banque Royale, tant en gestion de comptes d'entreprises qu'en gestion du risque aux entreprises.

Mme Cynthia Biasolo

- Vice-présidente – Gestion et administration, Groupe GVM

Date de nomination | 20 avril 2011
Fin de mandat | 20 avril 2015

Cynthia Biasolo a obtenu de l'Université d'Ottawa, en 1996, un baccalauréat spécialisé en lettres françaises et espagnoles et en 1998, une maîtrise en administration des affaires; en 2010, elle a obtenu le titre d'administratrice de sociétés certifiée du Collège des administrateurs de sociétés à l'Université Laval. De 2001 à 2003, elle a été gestionnaire des marchés et de la concurrence chez Bombardier Transport – Division des véhicules de rails légers, Vienne (Autriche); de 2003 à 2005, directrice adjointe du marketing chez Fasken, Martineau, Dumoulin; de 2005 à 2007, directrice du marketing et des communications corporatives et affaires publiques chez EnGlobe Corp; de 2008 à 2010, directrice du développement stratégique chez CEDROM-SNI inc.; de 2011 à 2012, présidente et conseillère stratégique de Conseils CiBia inc. Depuis 2012, elle agit à titre de vice-présidente – Gestion et administration au Groupe GVM.

Mme Rossana Pettinati, ASC, CRHA

> Directrice des ressources humaines
et secrétaire générale du Collège de
Rosemont

Date de nomination | 20 avril 2011
Fin de mandat | 20 avril 2015

Rossana Pettinati a obtenu, en 2001, une maîtrise en éducation à l'Université de Sherbrooke. En 2009, elle est devenue administratrice de sociétés, certifiée du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval. Elle est membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréées du Québec. De 2001 à 2007, elle a été coordonnatrice de la formation chez CEPISA; en 2007-2008, directrice générale de Prévention Expert Conseil inc.; de 2009 à 2011, elle a été directrice des ressources humaines au Centre communautaire juridique de Montréal et, de 2011 à 2013, elle a été directrice des ressources humaines de Lussier Cabinet d'assurances et services financiers. Mme Pettinati est directrice des ressources humaines et secrétaire générale du collège de Rosemont. Elle est également membre des conseils d'administration de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.

M. Paul Arseneault

> Titulaire de la Chaire de tourisme
Transat

Date de nomination | 21 mars 2012
Fin de mandat | 21 mars 2016

Titulaire de la Chaire de tourisme Transat, Paul Arseneault est professeur en gestion des entreprises et des organismes touristiques au département d'études urbaines et touristiques de l'ESG UQAM. Depuis 2003, il dirige le Réseau de veille en tourisme, un observatoire relevant de la Chaire de tourisme Transat. Détenteur d'un doctorat en sciences de gestion de l'École supérieure de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers (ESTHUA), il œuvre dans l'industrie touristique depuis 1990 à titre de professionnel de recherche, puis de consultant. Il a depuis dirigé et collaboré à une centaine de mandats de consultation et de recherche. Ses champs d'intérêt couvrent la planification stratégique ainsi que le développement des produits et des destinations touristiques. M. Arseneault a eu l'occasion d'œuvrer avec de nombreuses entreprises privées, associations sectorielles et régionales ainsi que des organisations gouvernementales, à titre d'expert ou de consultant. Il siège aux conseils d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles de même que de Kéroul, organisation œuvrant pour la promotion du tourisme et de la culture pour les personnes à capacité physique restreinte. Il est fréquemment invité à commenter l'actualité de l'industrie touristique dans les médias nationaux, tant écrits qu'électroniques.

Me Martin Laurendeau

> Directeur – clientèles moyennes et
grandes entreprises, Fédération des
caisses Desjardins du Québec

Date de nomination | 21 mars 2012
Fin de mandat | 21 mars 2016

Membre du Barreau du Québec depuis 1994, M. Laurendeau détient un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal (1993), un diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité de HEC Montréal (1998) et un MBA en finances de HEC Montréal (2001). Il a occupé un poste de fiscaliste au Canadien National de 1995 à 1998, pour occuper ensuite un poste de directeur du développement corporatif au sein d'une PME de Québec de 1998 à 2000. Il est chez Desjardins depuis 2002 où il a toujours œuvré au sein du secteur des Entreprises. Il a occupé des fonctions en développement des affaires, en planification stratégique, en marketing, et a agi à titre d'adjoint au premier vice-président du secteur Entreprises. Il est, depuis janvier 2010, directeur Clientèles moyennes et grandes entreprises au sein de la Vice-présidence marketing et soutien au réseau.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Au cours de l'année financière 2012-2013, le conseil d'administration a tenu six séances ordinaires et une séance extraordinaire.

En cours d'année, le conseil a suivi l'avancement et les réalisations dans trois grands dossiers stratégiques qu'il a jugés prioritaires en 2012-2013, c'est-à-dire, le Plan stratégique 2012-2017, le Plan de gestion des risques, et le Plan de main-d'œuvre et de relève du Parc olympique. Le conseil a également reçu et pris acte du rapport final du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, intitulé *Pour le Parc olympique. L'achèvement. L'avenir*.

Comme chaque année, le conseil a procédé à l'octroi de divers contrats reliés aux activités du Parc olympique, notamment pour les services d'entretien ménager, les services bancaires, les services de traitement de la paie des employés et les services d'agents de sécurité pour le gardiennage et la patrouille au Parc olympique.

Concernant le dossier d'implantation de l'Institut national du sport du Québec au Parc olympique, le conseil a suivi l'évolution du dossier et a approuvé l'octroi du contrat de construction pour la réalisation des travaux, ainsi qu'une convention d'aide financière entre le Parc olympique et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor du Québec à ce que le Parc olympique ratifie un bail de dix ans avec l'Institut national du sport du Québec.

En ce qui a trait à l'effondrement d'une dalle de béton, survenu le 4 mars 2012, le conseil a accepté une offre de règlement de la réclamation partielle émise par le Parc olympique, visant principalement la première phase des travaux, soit la sécurisation et la stabilisation des structures affectées. Cet effondrement a eu lieu à l'entrée des stationnements B1 et B2 du Parc olympique et serait le résultat, selon les informations recueillies par le Parc olympique, d'un amoncellement d'une grande quantité de terre, dans les jours précédant l'incident, directement sur des structures non conçues pour supporter une telle charge, et ce, sans l'autorisation du Parc olympique et à son insu. Nonobstant cette entente de règlement, le Parc olympique conserve tous ses recours pour tous les dommages qui n'y sont pas visés. À cet effet, le processus d'évaluation et de réclamation des dommages subis est toujours en cours actuellement, notamment pour les phases subséquentes visant les travaux de déconstruction et de reconstruction des structures affectées.

Dans le dossier de l'agrandissement du Stade Saputo, le conseil a accepté une offre de règlement de Complexe de soccer Saputo concernant une panne d'électricité causée le 13 décembre 2011, par des travaux de forage et d'excavation que Complexe de soccer Saputo a effectués sur le chantier d'agrandissement du Stade Saputo. Le conseil a également approuvé un amendement à l'acte d'emphytéose intervenu le 23 mars 2007 entre le Parc olympique et Complexe de soccer Saputo, relativement à l'agrandissement du Stade Saputo, ainsi qu'un amendement au bail du terrain de pratique de l'Impact de Montréal.

En plus des activités régulières qui sont de son ressort, notamment l'adoption du budget annuel, du rapport annuel et des états financiers, le conseil a approuvé le plan d'effectif et le budget annuel de rémunération des dirigeants et employés, l'embauche de dirigeants relevant directement du président-directeur général et des révisions de l'organigramme de direction.

Le conseil d'administration a également approuvé une version révisée et prolongée jusqu'au 31 mars 2015 du Plan d'action de développement durable du Parc olympique, incluant une nouvelle action contribuant à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture du Québec.

Dans un souci de mise à niveau des installations du Parc olympique, le conseil a approuvé l'octroi d'un contrat pour la réfection d'une grande partie des dalles de béton extérieures du Parc olympique, ainsi que l'octroi d'un contrat pour la réfection du secteur des bassins du Centre sportif.

Finalement, il a adopté une politique de réembauche d'employés retraités du Parc olympique, une politique sur la sécurité informatique et la protection de l'information, ainsi qu'une version révisée de la politique linguistique du Parc olympique.

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

» LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Date de création | 18 juin 2008, en remplacement de l'ancien comité du même nom.

Composition du comité

Mme Cynthia Biasolo, présidente
Mme Suzie Pellerin
Me Martin Laurendeau
M. Paul Arseneault

Nombre de réunions en 2012-2013 : 6

6 février 2013, 12 février 2013, 18 février 2013,
3 avril 2013, 14 mai 2013, 9 octobre 2013.

MANDAT

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité des ressources humaines a pour principal mandat de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, de proposer au conseil d'administration un profil de compétences et d'expériences ainsi que des critères d'évaluation pour le président-directeur général, de contribuer à la sélection et d'établir un programme de planification de la relève des dirigeants de l'organisation.

En plus de ce qui précède, le comité analyse et recommande pour approbation au conseil le plan d'effectif, la politique générale de rémunération ainsi que les mandats de négociation pour le renouvellement des conventions collectives. Il exerce aussi tous les autres pouvoirs déterminés, à l'occasion, par le conseil d'administration.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS DURANT L'ANNÉE

Le comité a examiné et recommandé pour approbation au conseil :

- l'embauche de dirigeants
- l'adoption d'un nouvel organigramme de direction
- le renouvellement du contrat d'assurances collectives des employés
- le plan d'effectif et le budget annuel de rémunération des dirigeants et employés pour 2013-2014
- le Plan d'action 2012-2013 à l'égard des personnes handicapées
- une version révisée de la politique linguistique du Parc olympique
- une politique de réembauche d'employés retraités du Parc olympique
- les objectifs de rendement du président-directeur général et les critères concernant son évaluation annuelle

Enfin, le comité a fait régulièrement rapport de ses travaux au conseil d'administration.

» LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Date de création | 17 septembre 2008

Composition du comité

M. Gaëtan Laflamme, président
Mme Maria Ricciardi
Me Marie-Claude Jarry (du 1^{er} novembre 2012 au 8 octobre 2013)
Me Martin Laurendeau (depuis le 23 octobre 2013)

Nombre de réunions en 2012-2013 : 5

6 février 2013, 13 mars 2013, 5 juin 2013, 11 septembre 2013,
9 octobre 2013.

MANDAT

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de vérification a pour principal mandat de soutenir le conseil d'administration, particulièrement en ce qui concerne l'intégrité de l'information financière, la vérification interne et externe, les états financiers de l'organisation ainsi que la mise en place de mécanismes de contrôles internes, d'un processus de gestion des risques et d'un plan d'utilisation optimale des ressources.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS DURANT L'ANNÉE

Le comité a examiné et recommandé pour approbation au conseil :

- le rapport du Vérificateur général et les états financiers 2011-2012 du Parc olympique
- le rapport annuel d'activités 2011-2012
- le budget 2013-2014 du Parc olympique
- le transfert de sommes des surplus réservés liés au dossier de remplacement de la toiture du Stade olympique pour utilisation aux fins d'autres dossiers

De plus, le comité a assuré le suivi du plan annuel de vérification interne et de certains mandats particuliers de vérification interne, le suivi de l'implantation du système de gestion intégré, le suivi du plan d'action des infrastructures informatiques, ainsi qu'un suivi sur l'état des travaux du plan de gestion des risques du Parc olympique.

Il a également examiné les rapports financiers trimestriels en plus d'avoir assuré le suivi des contrôles internes et des versements des remises gouvernementales.

Enfin, le comité a régulièrement fait rapport de ses travaux au conseil d'administration.

» LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Date de création | 17 septembre 2008

Composition du comité

Me Marie-Claude Jarry, présidente
(du 1^{er} novembre au 8 octobre 2013)
Mme Rossana Pettinati, présidente
(présidente du comité depuis le 23 octobre 2013)
Mme Suzie Pellerin
M. Paul Arseneault

Nombre de réunions en 2012-2013 : 4

7 février 2013, 8 mai 2013, 12 septembre 2013,
10 octobre 2013.

MANDAT

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité a pour mandat :

- d'élaborer des règles de gouvernance pour la conduite des affaires du Parc olympique
- d'élaborer un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants et aux employés de l'organisation
- d'élaborer et mettre à jour des profils de compétences et d'expériences pour la nomination des membres du conseil d'administration, à l'exception du président et du président-directeur général
- d'élaborer un programme d'accueil et de formation continue pour les membres du conseil
- d'élaborer les critères d'évaluation des membres du conseil d'administration ainsi que les critères d'évaluation du fonctionnement du conseil et effectuer annuellement l'évaluation du fonctionnement du conseil

Le comité a aussi pour mandat de s'assurer que le Parc olympique suit une politique et des procédures de communication et de diffusion de l'information bien définies afin qu'il soit en mesure de communiquer efficacement avec les membres du conseil, les parties prenantes et le public. De plus, il veille à ce que la conduite des activités de l'organisation soit faite de manière éthique et socialement responsable.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS DURANT L'ANNÉE

Le comité a examiné et recommandé pour approbation au conseil :

- les priorités du conseil d'administration pour 2012-2013
- la souscription à une assurance responsabilité civile pour les administrateurs et les dirigeants du Parc olympique
- la révision et une prolongation du Plan d'action de développement durable 2009-2015 du Parc olympique
- une politique sur la sécurité informatique et protection de l'information

Le comité a également suivi l'avancement des travaux concernant le Plan stratégique 2012-2017, ainsi que pour le Plan d'action de conformité environnementale du Parc olympique.

Enfin, conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité a réalisé l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration pour l'année courante et en a fait rapport au conseil.

» LE COMITÉ DES IMMOBILISATIONS

Date de création | 17 septembre 2008, en remplacement de l'ancien comité de construction et d'entretien.

Composition du comité

M. Henri-Paul Martel, président
M. Gaëtan Laflamme
Mme Rossana Pettinati
M. David Heurtel, président-directeur général

Nombre de réunions en 2012-2013 : 6

4 décembre 2012, 15 février 2013, 8 mai 2013, 29 mai 2013,
26 juin 2013, 18 septembre 2013.

MANDAT

Le comité a pour mandat d'assurer le suivi des projets de construction et d'entretien au Parc olympique. Dans le cas des projets majeurs, tels que le remplacement de la toiture du Stade olympique, le comité étudie tous les dossiers relatifs à ces projets, assure le suivi de l'avancement de ceux-ci jusqu'à leur conclusion, recommande leur approbation au conseil et assure le suivi des travaux de construction. De plus, le comité analyse et recommande pour approbation au conseil :

- le plan quinquennal d'immobilisations, le plan annuel d'immobilisations et le budget annuel de construction et d'entretien
- les contrats relatifs aux immobilisations devant recevoir l'approbation du conseil
- les dossiers relatifs à l'entretien et à la sécurité des installations olympiques
- les projets de location d'espaces concernant des améliorations locatives et exigeant des investissements importants ou des engagements de nature technique

Le comité assure aussi le suivi des décisions du conseil en ce qui concerne tous les projets de construction et d'entretien.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS DURANT L'ANNÉE

Le comité s'est principalement penché sur les dossiers suivants :

- le suivi du dossier de remplacement de la toiture du Stade olympique
- l'avancement du plan d'immobilisations 2010-2014
- l'octroi de contrats pour la réalisation des travaux prévus au plan d'immobilisations 2010-2014
- l'avancement du projet de construction de l'Institut national du sport du Québec au Parc olympique

Enfin, le comité a régulièrement fait rapport de ses travaux au conseil d'administration.

LE RELEVÉ DES PRÉSENCES DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS

REGISTRE DES PRÉSENCES

2012-2013

	Conseil d'administration	Comité des ressources humaines	Comité de vérification	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des immobilisations
RAIC, Maya (présidente du CA)*	7/7	1/6	1/5	0/4	4/6
HEURTEL, David (président-directeur général)**	7/7	4/6	5/5	4/4	6/6
ARSENEAULT, Paul	4/7	5/6		4/4	
BIASOLO, Cynthia	6/7	5/6			
JARRY, Marie-Claude (jusqu'au 8 octobre 2013)	6/6		3/4	3/3	
LAFLAMME, Gaëtan	7/7		5/5		6/6
LAURENDEAU, Martin	6/7	6/6			
MARTEL, Henri-Paul***	1/7				5/6
PELLERIN, Suzie	6/7	5/6		2/4	
PETTINATI, Rossana	4/7			4/4	6/6
RICCIARDI, Maria	2/7		5/5		

* En vertu des règlements du Parc olympique, la présidente du conseil peut participer à toute réunion d'un comité du conseil. Elle y participe au besoin et en fonction des différents travaux des comités.

** M. Heurtel a participé aux comités identifiés à titre d'invité.

*** Pour des raisons de santé, M. Martel n'a pu participer, tel qu'il l'aurait souhaité, aux rencontres du conseil d'administration.

LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Le président-directeur général, M. David Heurtel, touche la rémunération indiquée au tableau intitulé « La rémunération et avantages des six dirigeants les mieux rémunérés ».

En vertu du décret numéro 1283-89 du gouvernement du Québec, du 9 août 1989, les administrateurs sont rémunérés après qu'ils aient participé, durant une même année, à au moins l'équivalent de douze journées de séance du conseil ou de l'un de ses comités permanents, pourvu que les réunions des comités permanents se tiennent une journée distincte de celle du conseil d'administration. Dans ce cas, l'allocation de présence est de 200 \$ par jour et de 100 \$ par demi-journée.

Durant l'exercice financier 2012-2013, aucun des membres du conseil d'administration n'a été rémunéré. Les dépenses reliées aux déplacements réalisés dans l'exercice de leurs fonctions sont remboursées aux administrateurs, le cas échéant.

LES HONORAIRES PAYÉS À L'AUDITEUR EXTERNE

En qualité de société d'État, le Parc olympique n'a pas à payer d'honoraires pour l'audit effectué par le Vérificateur général du Québec.

LA RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES SIX DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS

Nom Titre	RÉMUNÉRATION		AVANTAGES		
	Salaire de base annuel au 31 octobre 2013 Salaire versé \$	Boni versé en 2013 \$	Assurance collective ⁽¹⁾ \$	Cotisations professionnelles \$	Stationnement ⁽¹⁾ \$
David Heurtel Président-directeur général	175 608 175 221	-	2 559	3 137	-
Marieke Tremblay, ARP Vice-présidente et conseillère stratégique à la présidence et direction générale Vice-présidente, Marketing et développement des affaires par intérim depuis le 18 mai 2012	133 063 141 236 ⁽²⁾	-	1 991	-	550
Philip Tousignant, CPA, CA Chef de la direction financière	133 063 131 883	-	2 042	972	550
Maurice Landry, ing., PMP Vice-président, Construction et entretien	133 063 89 010 ⁽³⁾	-	2 372	385	413
Brian Dickson Directeur, Capital humain	105 678 104 869	-	1 672	560	-
Me Denis Privé Secrétaire général et directeur des affaires juridiques et corporatives	105 678 101 438	-	1 672	1 737	275

M. Heurtel participe au *Régime de retraite de l'administration publique* (RRAS).

Tous les autres cadres participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement du gouvernement du Québec (RRPE).

BONIS AU RENDEMENT

Aucun boni au rendement n'a été versé au cours de l'exercice 2012-2013.

⁽¹⁾ Ces avantages sont en partie imposables.

⁽²⁾ Le salaire versé inclut une prime versée à un cadre qui fait l'objet d'une désignation à titre provisoire comme remplaçant temporaire lors du cumul de deux emplois d'encadrement pour une période minimale de 45 jours consécutifs, et qui reçoit pendant cette période une rémunération additionnelle calculée sur une base annuelle de 5 % du maximum de l'échelle de traitement de la classe d'emploi pour laquelle il fait l'objet d'une telle désignation (Art. 5.5.2 des Normes et barèmes du personnel cadre à la RIO). Le montant de cette prime est, du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013, de 6 653 \$ et inclut un montant rétroactif de 4 182 \$ versé pour le cumul de fonction du 18 mai au 15 décembre 2012.

⁽³⁾ Depuis son entrée en poste le 18 février 2013.



LES EXIGENCES LÉGALES

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET LES NORMES D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs apparaît en annexe 1. Les normes d'éthique des employés sont publiées à l'annexe 2.

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Conformément aux dispositions de la Charte de la langue française, la politique linguistique du Parc olympique, instaurée en 2001, définit les règles auxquelles tout le personnel, sans exception, doit se conformer. La politique est accessible par le système de communication informatisé où elle peut être consultée. La réunion annuelle du comité linguistique permet notamment de s'assurer que la politique est comprise et correctement appliquée dans toute l'organisation. Au cours de l'année 2012-2013, la politique linguistique nouvellement révisée est entrée en vigueur à la suite de l'obtention de l'avis officiel de l'Office québécois de la langue française. Le Service des communications internes, à la Direction capital humain, soutient toutes les directions et les vice-présidences en offrant le service de rédaction et de révision de textes, de même que du contrôle de la qualité linguistique des différentes productions promotionnelles. Par ailleurs, afin de sensibiliser le personnel à la qualité de la langue écrite et parlée, une capsule linguistique est publiée dans chaque numéro du journal interne du Parc olympique. Dans l'ensemble, la politique linguistique de l'organisation est bien respectée et les employés privilégient l'usage du français dans leurs communications verbales et écrites.

LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET L'ACCÈS AUX DOCUMENTS

Toujours soucieux de protéger les renseignements personnels de ses employés, de ses clients et de ses fournisseurs et de respecter le droit à l'information des citoyens, le Parc olympique s'assure de respecter ses obligations en semblables matières. Il s'assure ainsi du respect des dispositions législatives afin de se conformer à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès à l'information). Ces obligations couvrent également les informations qui se retrouvent sur le site Web de l'organisation sous l'onglet « Diffusion de l'information ».

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, le Parc olympique a maintenu au cours de la dernière année les activités de son comité sur l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels et la sécurité de l'information. Supervisé par le Secrétaire général et vice-président Affaires juridiques et corporatives, et formé de onze autres personnes, le comité a poursuivi ses travaux afin de remplir son mandat qui est de soutenir le président-directeur général dans l'exercice de ses obligations découlant de la Loi sur l'accès à l'information et de la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale*.

Durant l'année, le Parc olympique a reçu vingt-quatre demandes d'accès à l'information, soit trois demandes de plus qu'au cours de l'exercice précédent. De ce nombre, une demande a été retirée par le demandeur, cinq demandes ont été acceptées sans réserve, huit demandes ont été partiellement acceptées, dix demandes ont été refusées; de ces dix demandes refusées, trois visaient des documents non détenus par le Parc olympique et sept demandes ont été jugées irrecevables. Aucune demande n'est actuellement en traitement. Les documents demandés étaient de diverses natures : informations techniques et rapports portant sur les bâtiments; protocoles d'entente; enregistrements magnétoscopiques; correspondance; procès-verbaux; contrats et information financière. Toutes ces demandes ont été traitées dans les délais prescrits par la Loi sur l'accès à l'information. Les motifs de refus sont les suivants : les documents énoncent des avis ou des recommandations; les documents sont confidentiels, concernent des tiers qui ne consentent pas à leur divulgation; les documents contiennent des informations de nature technique, commerciale ou financière; les documents contiennent des notes personnelles ou constituent des ébauches.

Aucune demande n'a fait l'objet de mesure d'accommodement raisonnable et nous n'avons reçu qu'une seule demande de révision devant la *Commission d'accès à l'information*, demande pour laquelle un désistement a été produit par la suite.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Le Parc olympique maintient des politiques tarifaires regroupant un inventaire de tarifs pour chacun de ses sites d'exploitation. Le tableau suivant rend compte du processus de tarification conformément à la politique de financement des services publics annoncée lors du dépôt du budget 2009-2010. La politique vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services publics pour en maintenir la qualité, et à assurer la transparence et la reddition de comptes.

ACTIVITÉS TARIFIÉES

	Revenus	Coûts	Niveau de financement		Méthode de fixation	Méthode d'indexation	Date de révision annuelle
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	% atteint	% visé		
Stade	8 033	10 502	(2 469)	76 %	70 %	Valeur marchande	IPC
Tour	3 520	4 803	(1 283)	73 %	70 %	Valeur marchande	IPC
Centre sportif*	1 281	3 906	(2 625)	33 %	40 %	Valeur marchande	IPC
Vente d'énergie à des tiers**	3 383	3 121	262	108 %	105 %	Récupération des coûts	Variable
SOUS-TOTAL	16 217	22 332	(6 115)				

AUTRES REVENUS ET COÛTS

(000 \$)	Revenus	Coûts	Niveau de financement
Subvention du gouvernement du Québec	15 966	-	15 966
Autres revenus non tarifés (placements, autres)	514	-	514
Protection et mise en valeur du patrimoine	7 168	20 094	(12 926)
SOUS-TOTAL	23 648	20 094	3 554
Déficit avant projets aux surplus réservés			(2 561)
Projets aux surplus réservés	516	3 159	(2 643)
DÉFICIT			(5 204)

* Fermeture partielle du Centre sportif en janvier 2013 pour entreprendre la construction de l'INS Québec et, par la suite, fermeture complète du Centre en octobre 2013 pour rénovation majeure des installations.

** L'information de gestion par site comprend tous les revenus liés à chacune des activités, alors que l'état des résultats présente les revenus par nature.

MESURES DE RÉDUCTION DES DÉPENSES

En septembre 2010, le Parc olympique a adopté une politique sur les mesures de réduction des dépenses, conformément à la Loi 100, la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-14 et la réduction de la dette*. La politique de réduction de dépenses approuvée par le conseil d'administration et entérinée par le gouvernement prévoit les mesures suivantes :

- Une réduction graduelle des dépenses de fonctionnement de nature administrative devant atteindre au moins 10 % au terme de l'exercice 2012-2013;
- Une réduction de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacement dès l'exercice 2009-2010;
- Une réduction de l'équivalent de 1 % de la masse salariale dès l'exercice financier 2009-2010. Cette réduction devra être récurrente et augmentée du même montant à chaque exercice jusqu'à l'exercice débutant en 2012-2013.

Les résultats attendus de ces mesures et les résultats atteints après la quatrième année d'application sont les suivants :

(000 \$)	Cible de réduction	Réduction réalisée
Dépenses de fonctionnement de nature administrative	147	353
Dépenses de publicité, de formation et de déplacement	37	69
Équivalent de 1 % de la masse salariale	489	794